

CONSERVATOIRE



Le conservatoire des Alpes de Haute-Provence présente

La Beble-Hébène

Jacques Offenbach



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2014-2015



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



www.crd04.fr

Avant-propos

Afin d'améliorer la lecture du rapport d'activité 2014 – 2015, il est nécessaire d'apporter des précisions.

Le rapport d'activité a été réalisé sur l'année scolaire 2014 – 2015 pour les activités liées au volet pédagogique retracées dans les chapitres I et IV du document.

Le fonctionnement administratif, comptable et budgétaire est établi sur l'année civile 2014. Les chapitres concernés sont les instances représentatives (chapitre II) et le budget (chapitre III).

Les années précédentes, les éléments du bilan social avaient été annexés au document. En décembre 2014, le Conservatoire s'est doté de deux nouvelles instances paritaires : le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Le bilan social fera l'objet d'un document indépendant et d'une présentation auprès des instances paritaires.

SOMMAIRE

Chapitre I – Activité pédagogique et artistique	2
I - Le bilan de la rentrée scolaire 2014-2015	2
II- Le bilan pédagogique	6
III – Le Conservatoire dans son territoire	9
Chapitre II – Les instances représentatives	14
I – Le Comité syndical	14
II – Le Conseil d'établissement	15
III – Le Comité technique	16
IV – Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	17
Chapitre III – Le budget	18
I – Les dépenses de fonctionnement	18
II – Les recettes de fonctionnement	21
III – Les recettes d'investissement	22
IV – Les dépenses d'investissement	23
Chapitre IV – Le fonctionnement des services	24
I – Le service support	24
II – Le service communication	29
III – La parthèque	33
IV – L'accueil	35
V – La régie du parc matériel	36
Les annexes	37 à 41
Revue de presse	42 à 51

L'activité pédagogique et artistique

I – Bilan de la rentrée scolaire 2014 - 2015

D'importants travaux de mise en conformité des bâtiments (hall d'accueil, ascenseur) et de réfection de la chapelle des Observantins ont été conduits durant l'été 2014 sur l'antenne de Manosque du conservatoire des Alpes de Haute-Provence. Ces travaux n'étaient pas terminés lors de la reprise des inscriptions et des cours en septembre. La date de rentrée scolaire sur Manosque a donc été reportée au lundi 29 septembre. De ce fait, l'ensemble des activités ont pris un retard conséquent. Ce retard avait été anticipé ; si bien qu'en fin de compte – une fois les nombreux dysfonctionnements corrigés (gestion des inscriptions et des emplois du temps, cambriolages,...) – la rentrée scolaire sur Manosque a pu se faire avec seulement 15 jours de retard.

Les inscriptions sur Digne-les-Bains, elles, se sont déroulées de manière très satisfaisante.

Quelques chiffres

Inscriptions au 14 novembre 2014 (élèves « physique ») :

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Digne les Bains	386	400	416	414	405	395
Manosque	424	475	470	479	450	474
Total	810	875	886	893	850	869

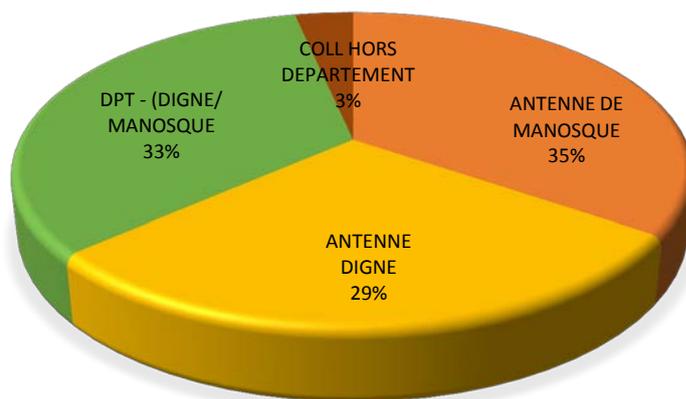
Soit un total d'élèves/cours¹ de :

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Musique	602	612	589	601	620	634
Petite enfance danse et musique	40	58	62	70	70	71
Jazz & musiques actuelles	68	64	67	72	62	91
Danse (& petite enfance)	201	258	265	271	239	241
Art dramatique	43	68	64	50	50	51
	954	1 060	1 047	1 064	1 041	1 088

¹ Un élève peut être inscrit dans plusieurs disciplines.

Origine géographique des élèves

Manosque	301
Digne-les-Bains	251
Communauté de communes Asse-Bléone-Verdon	56
Agglomération Durance-Luberon-Verdon	101
Collectivités non adhérentes	131
Collectivités adhérentes hors département (Vinson)	11
Collectivités hors département	18
TOTAL	869



De manière prévisible, les habitants des deux villes « sièges » du conservatoire sont les principaux utilisateurs du conservatoire.

Comme les années précédentes, les freins à l'inscription d'élèves du département sont :

- l'éloignement géographique et les difficultés de circulation pour les usagers ;
- les tarifs appliqués (+ 50 %) aux habitants du département - hors communauté de communes Asse, Bléone, Verdon et communauté d'agglomération Durance, Luberon, Verdon.

A noter la présence d'autres écoles de musique et de danse sur le département et qui présentent, pour certaines, un service de proximité de qualité.

Dans l'avenir, les activités du conservatoire devront tenir de plus en plus compte de l'éloignement géographique des familles et des multiples activités que mènent de front les élèves. Une adaptation progressive de nos contenus et de notre mode de fonctionnement est à entrevoir. Par exemple, le nouveau projet d'établissement du conservatoire propose de développer le principe des « classes uniques » ; classes susceptibles de regrouper les cours pour les jeunes élèves (- de 10 ans). Les déplacements pour les familles seraient ainsi limités et le conservatoire pourrait attirer un public plus éloigné des villes centres.

Les effectifs par disciplines

Les effectifs des différentes disciplines enseignées par le conservatoire sont satisfaisants. Les classes sont pour la plupart au maximum de leur possibilité d'accueil.

Les disciplines les plus demandées

Le piano, la guitare, n'ont pu satisfaire toutes les demandes. Seules 40% des demandes ont été satisfaites.

Les disciplines en bonne santé

Le théâtre – Afin de développer le cursus d'étude qui débute à 15 ans, l'inscription du public « adolescent » a été favorisée ; soit 17 élèves de 8 à 11 ans ; 31 élèves de 13 à 16 ans ; 12 élèves adultes.

Jardin et éveil musique et danse – Les inscriptions dans cette discipline n'ont pas souffert de la perte du mercredi matin (mise en place des nouveaux rythmes scolaires). Cette tranche d'âge (5 et 6 ans) est très importante pour le conservatoire car elle permet au conservatoire « d'affermir » son futur public.

Le chant jazz et les musiques actuelles sont deux classes relativement jeunes. Elles sont à présent bien implantées. La rotation des élèves y est toutefois importante ; cela s'explique par l'âge des élèves (17-18 ans) ; élèves, qui à cet âge, partent faire leurs études ailleurs. La belle surprise de cette année est la percée de ces deux disciplines sur Manosque.

Le clavecin et la clarinette maintiennent de confortables effectifs grâce au dynamisme des professeurs.

La batterie connaît un certain succès. L'enseignement de la percussion se développe peu à peu mais reste hélas marginal...

Les cordes – Suite à un départ à la retraite, le nouveau professeur de violon de Digne-les-Bains prend peu à peu en main cette classe. Ses effectifs sont d'ores et déjà assurés ; mais cette classe est à reconstruire...

Les effectifs sur Manosque sont très satisfaisants. Les effectifs en alto sont stables. Le professeur complète son temps par l'enseignement du violon et de la formation musicale pour adultes. Le violoncelle maintient son effectif.

Le nombre d'inscrits en contrebasse et basse électrique a augmenté de manière significative depuis 4 ans. L'accordéon – Ces deux classes répondent aux attentes d'un double public : les enfants et les adolescents d'une part, et les adultes d'autre part, très friands des esthétiques portées par cet instrument. Les musiques traditionnelles comptent une trentaine d'élèves inscrits dans les différents ateliers. Malgré les importants efforts réalisés par les enseignants de cette discipline (avec notamment la mise en place sur Digne-les-Bains en 2013 d'un ensemble à cordes de cycle 1), le jeune public peine toutefois à fréquenter cette classe.

Les disciplines ayant stabilisé leur effectif

La flûte à bec maintient sa fréquentation. Il conviendra de bien poursuivre les actions de sensibilisation amorcées il y a trois ans.

Le chant, a connu une année 2013-2014 en creux pour le cursus d'étude. Cette rentrée est donc plus satisfaisante en termes d'inscription en cursus.

Le hautbois – Le nombre d'élèves inscrits reste stable. Toutefois, le départ vraisemblable en 2015 de grands élèves est à anticiper.

Le jazz a des effectifs satisfaisants. Les jeunes élèves inscrits sur Digne-les-Bains apportent une nouvelle vitalité à cette discipline qui reste toutefois principalement fréquentée par les adultes.

Le saxophone - Ses effectifs se stabilisent sur Manosque. Toutefois cet instrument peine toujours à trouver son public sur Digne-les-Bains.

Les disciplines en sous effectifs

Certaines disciplines sont encore en sous effectifs.

Les classes de danse - Malgré de nombreux projets artistiques et une belle présence sur le territoire, les classes de danse (classique, jazz et traditionnelle) n'accueillent pas un nombre d'élèves suffisant. Les efforts produits ces dernières années doivent être poursuivis.

Le chant choral n'arrive pas à trouver son public. De nouvelles actions doivent être menées afin d'installer cette pratique collective si importante.

La flûte traversière peine à conquérir le jeune public tant sur Digne-les-Bains que sur Manosque. Pourtant, de nombreuses actions ont été menées ces dernières années en milieu scolaire (animations, rythmes scolaires,...).

Le nombre d'élèves inscrits en trompette et en trombone reste décevant.

Les pratiques collectives – 202 élèves fréquentent régulièrement un ensemble ou un orchestre du conservatoire ; ce, sans compter les nombreux projets permettant de réunir les élèves du conservatoire.

La formation musicale – 408 inscrits pour cette discipline. Un effort a été fait les années précédentes pour que les élèves musiciens suivent l'intégralité de leur parcours (instrument, formation musicale et ensemble). La baisse constatée entre 2013 et 2014 doit être corrigée.



	Effectifs par discipline	2013-2014	2014-2015
Théâtre		45	57
Danse	Danse classique	96	99
	Danse jazz	71	61
	Danse traditionnelle	68	66
Bois	Flûte traversière	52	46
	Hautbois	11	12
	Clarinette	34	34
	Saxophone	28	20
Cuivres	Trompette	16	18
	Cor	1	1
	Trombone	8	12
	Tuba	0	0
Instruments polyphoniques	Batterie - percussion	31	30
	Piano	103	97
	Guitare	57	68
	Accordéon	36	39
Musique Ancienne	Flûte à bec	29	25
	Clavecin	21	28
Cordes	Violon	64	59
	Alto	12	19
	Violoncelle	29	29
	Basse - Contrebasse	29	26
Musiques traditionnelles	Violon et ensemble	21	23
	Galoubet - tambourin	6	5
Jazz et musiques actuelles		77	91
Chant lyrique		38	30
Jardin et éveil (musique et danse)		77	70
Total élèves-cours		1 060	1 065

Ensembles instrumentaux ou vocaux	266	202
Formation musicale	447	408



II – Bilan pédagogique

Le projet d'établissement du conservatoire définit ses grandes orientations pédagogiques pour la période 2014 – 2016 ; ce, afin d'adapter et faire évoluer son fonctionnement.

Parmi les nombreuses propositions, certaines devront être modulées – voire abandonnées- en raison des difficultés financières rencontrées actuellement.

Les Classes à Horaires Aménagés Musicales (CHAM)

Le collège du Mont d'Or de Manosque accueille actuellement quatre classes musicales à horaires aménagés ; soit 26 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Ces classes fonctionnent à présent de manière très satisfaisante ; tant en termes d'organisation que de projet pédagogique. L'entente avec les professeurs de l'Education nationale est très fructueuse.

Evolution des CHAM	
2009/2010	20
2010/2011	30
2011/2012	46
2012/2013	24
2013/2014	28
2014/2015	26

Discipline	Temps hebdomadaire
Chant choral	4 heures
Formation musicale	4 heures
Flûte traversière	1 h 30
Saxophone	30 minutes
Guitare	1 heure
Hautbois	1 heure
Violoncelle	30 minutes
Flûte à bec	1 heure

Les coûts de rémunération sont entièrement à la charge du Conservatoire et représentent pour une année scolaire 39 556 euros.

De plus, des projets réguliers sont mis en place avec le lycée Esclangon, donnant ainsi aux élèves une perspective d'évolution.

Afin de compléter l'offre existante et dans un souci de démocratisation de l'enseignement artistique, il était prévu de développer deux nouvelles classes :

1. en jazz et musiques actuelles sur un collège de Digne-les-Bains ;
2. en danse sur une école primaire de Manosque.

Les moyens financiers exigés ne permettent pas la mise en place d'une classe à horaires aménagés en danse.

Une discussion est en cours avec le Conseil départemental pour la création d'une classe musicale en jazz et musiques actuelles pour la rentrée scolaire 2016 – 2017.

Les rythmes scolaires

Le conservatoire a souhaité participer à la mise en place des activités périscolaires.

Afin de respecter une certaine équité de traitement, il a été décidé que le conservatoire refacturerait ces prestations aux collectivités.

Pour l'année 2014-2015, le conservatoire n'est intervenu que sur Manosque. Les autres demandes n'ont pu être satisfaites compte tenu des créneaux horaires proposés.

Sur Manosque, un après-midi (14h30 à 16h30) par semaine a été libéré pour chaque école. Les activités périscolaires sont ainsi regroupées sur ce temps. De plus, les écoles tout comme les activités éducatives sont regroupées en binômes.

Les autres jours, les écoles terminent leurs cours à 16h.

Toutes les activités se sont déroulées au conservatoire grâce à la mise en place d'un service de bus pour le transport des élèves.

Les activités

Danse - initiation

Nom de l'intervenant	Jours Heures	Ecole	Nombre d'enfants	âge	Remarque
Karine Faranda Danse classique	Lundi 14h45 – 16h15	Ecole du Colombier Ecole St Lazare	15	Même tranche d'âge	Travail commun de ces deux professeurs autour du thème de l'Espagne. Projet artistique à réaliser les 4 et 13 juin 2015 en lien avec le conservatoire.
Anne Molinier Danse jazz	Lundi 14h45 – 16h15				
	Vendredi 14h45 – 16h15	Ecole Internationale Ecole des Plantiers	15		

Chant choral

Nom de l'intervenant	Jours	Ecole	Nombre d'enfants	âge	Remarque
Manuelle Agathe remplacée par Matthieu Hernandez	Mardi 14h45 – 16h15	Ecole la Luquèce Ecoles des Tilleuls	15	Même cycle	Travail autour du chant choral et des instruments d'éveil.

Conte musical – danse traditionnelle et musique

Nom de l'intervenant	Jours	Ecole	Nombre d'enfants	âge	Remarque
Anne Flaven Maya Mihneva	Jeudi 14h45 – 16h15	Ecole des Combes La Ponsonne	15	Même cycle	Travail autour du chant et de la danse et réalisation de contes musicaux.

- Le coût de rémunération pour l'année scolaire représente 16 454 euros avec une participation de la commune de Manosque à hauteur de 7 268 €.

Par la suite...

Il est prévu une montée en puissance sur plusieurs années de la participation du conservatoire dans les activités de l'aménagement des rythmes scolaires. Cette progressivité s'effectuera en fonction :

- des résultats des premières actions menées ;
- des moyens mis à disposition (financements extérieurs) ;
- des moyens propres du conservatoire qu'il pourra dégager pour ces actions ;
- des formations suivies par les professeurs du conservatoire afin de répondre à ces nouveaux enjeux pédagogiques.



Les classes uniques

Tout en s'intégrant au principe des cycles, les classes uniques sont une réponse à la question de la globalisation de l'enseignement. Leur intérêt est triple car elles favorisent l'unité de temps, de lieu et de contenu d'un enseignement.

Trois « classes uniques » ont été mises en place sur Manosque :

1. Danse jazz et théâtre 15 élèves
Anne Molinier
Philippe Maurice
Travail en commun une fois par mois
2. Formation musicale, danses traditionnelles et instruments 30 élèves de 2^{ème} année
Anne Flaven
Catherine Bertrand
Maya Mihneva
45' de formation musicale ou danse et 45' de tronc commun
3. Formation musicale, danse classique et instruments 16 élèves de 2^{ème} année
Isabelle Malahieude
Karine Faranda
Valérie Faroult

Ces classes ont très bien fonctionné. Durant l'année scolaire 2014-2015, une première série d'élèves a été présentée en fin de cycle 1. Les épreuves ont été adaptées afin que le contenu de l'évaluation corresponde à celui de leur formation. En effet, les professeurs ont été amenés à élaborer des contenus pédagogiques différenciés entre ces classes uniques et le cursus traditionnel.

Le cursus personnalisé

Un nombre conséquent d'élèves abandonne le conservatoire lors de l'entrée en cycle 2. Ces abandons sont dus en grande partie à la « lourdeur » de la formation en cycle 2 (temps de présence au conservatoire et pratique personnelle pour les instrumentistes).

L'idée a donc été de proposer aux élèves instrumentistes de cycle 2 une alternative au cursus actuel avec un parcours personnalisé.

Les évaluations de fin de cycle

Après quatre années d'exercice, les contenus des examens de fin de cycle ont sensiblement évolué. Il convient donc de confirmer les modifications apportées.

La mise en place de cursus simple et renforcé en danse a précisé le parcours des élèves et l'évaluation de fin de cycle a sensiblement été modifiée.

En musique, les projets personnels des élèves ont peu à peu pris une plus grande place dans l'évaluation et notamment pour le cycle 1. Ces projets, pour un nombre conséquent d'entre eux, ont permis au jury et à l'équipe pédagogique de « découvrir » une facette des élèves qu'il n'est pas facile de déceler lors d'un examen plus traditionnel. Ce projet personnel est donc à conforter.

III – Le Conservatoire dans son territoire

Le conservatoire a poursuivi ses multiples collaborations avec les acteurs culturels du département. En effet, il semble essentiel que l'établissement soit présent sur l'ensemble du territoire en conduisant différentes actions artistiques et pédagogiques.

Toutefois, pour les prochaines années, les réductions budgétaires annoncées impliquent une réduction drastique des partenariats et des projets conduits par le conservatoire.

La diffusion artistique avec les partenaires culturels départementaux

Cette année encore, la diffusion artistique a pris une place conséquente dans la vie du conservatoire en reliant l'enseignement à l'organisation de spectacles, de stages, de master classes et de rencontres d'artistes invités.

Ainsi, le conservatoire a des partenariats avec :

- les salles de diffusion :
 - Le centre culturel René Char et le Palais des Congrès à Digne-les-Bains
 - Le théâtre Jean le Bleu à Manosque
 - Les salles des fêtes de Valensole et Mézel

- les acteurs culturels :
 - Les écoles de musique et de danse du réseau départemental
 - Le conservatoire d'Aix-en-Provence
 - L'association « A l’Affiche » de Manosque
 - L'association de Musique Improvisée de Château-Arnoux
 - La médiathèque de Digne les Bains
 - La médiathèque de Manosque
 - Le théâtre de Sainte-Tulle
 - La chorale de Sainte-Tulle
 - L'Académie d'accordéon de Digne-les-Bains

- avec l'Education nationale :
 - Organisation d'animations et de projets artistiques en milieu scolaire ;
 - Organisation d'actions de diffusion avec les chorales scolaires ;
 - Partenariats artistiques avec les collèges du Mont d'Or et Jean Giono de Manosque et Pierre Girardot de Sainte-Tulle, ainsi que le lycée Esclangon de Manosque.

Le réseau d'écoles de musique du département

Le réseau des écoles de musique du département est particulièrement important car il permet à des établissements non contrôlés et de petite taille d'être associés à un projet pédagogique ambitieux.

Au sein de ce réseau et tout en respectant la spécificité de ces écoles, le conservatoire a organisé et financé les évaluations de fin de cycles 1 et 2 en danse et en musique.

Sur les deux rencontres instrumentales initialement prévues, seule la rencontre « cordes » a pu être réalisée et a réuni près de 80 jeunes instrumentistes à Valensole.

Par contre la rencontre « vents » prévue en partenariat avec l'Harmonie départementale a dû être reportée à l'année scolaire 2015 – 2016.

Les actions du conservatoire s'inscrivent dans celles définies par le Conseil départemental via le schéma départemental d'aide à l'enseignement artistique. Le département, suite à la mise en place de ce schéma, souhaite le faire évoluer et travaille actuellement à l'écriture d'un nouveau schéma qui intégrera la danse et l'art dramatique.

L'élaboration de ce document s'effectue en concertation avec le conservatoire.

Animations en milieu scolaire

Les animations en milieu scolaire « sous forme de courts spectacles présentant les différentes familles d'instruments » concernent **les écoles primaires** du département et répondent à une nécessité d'élargissement du public d'âge scolaire.

Ce travail est coordonné par Loïc Raujouan, conseiller pédagogique d'éducation musicale (CPEM) attaché à la direction académique. Il met en relation les établissements d'enseignement et l'offre proposée par le conservatoire. La concertation qu'il a mise en place avec les différents professeurs intervenants se matérialise sous la forme de dossiers pédagogiques de préparation et de suivi par discipline.

Le dispositif a été élargi aux écoles rurales, rarement visitées depuis sa mise en place, notamment Bras d'Asse, Mézel, Corbières.... ce que le précédent rapport d'activité désignait comme une priorité en matière d'équité.

Cette année, la collaboration a été étendue à l'accompagnement de chorales scolaires à Volonne et au Palais des Congrès de Digne-les-Bains par un orchestre de professeurs du conservatoire sur des arrangements de chansons françaises choisies dans le cadre de la thématique départementale de l'Inspection Académique. : « *L'autre et l'ailleurs* ». Le succès rencontré par cette formule incite à la reconduire l'an prochain avec d'autres écoles et sur un territoire élargi.

Enfin, si elles n'impactent pas directement le volume des inscriptions, ces animations contribuent à améliorer l'image du conservatoire et l'efficacité de son rayonnement sur le territoire.

Le programme d'animations 2014-2015 est détaillé ci-dessous.

- Nombre d' élèves : 1 837
- Nombre d' écoles : 17
- Lieux de diffusion : théâtres, centre culturel et écoles du département
- Classes concernées : cycles 1, 2 et 3

14 enseignants, seuls ou à plusieurs, interviennent dans les disciplines et selon les modalités suivantes :

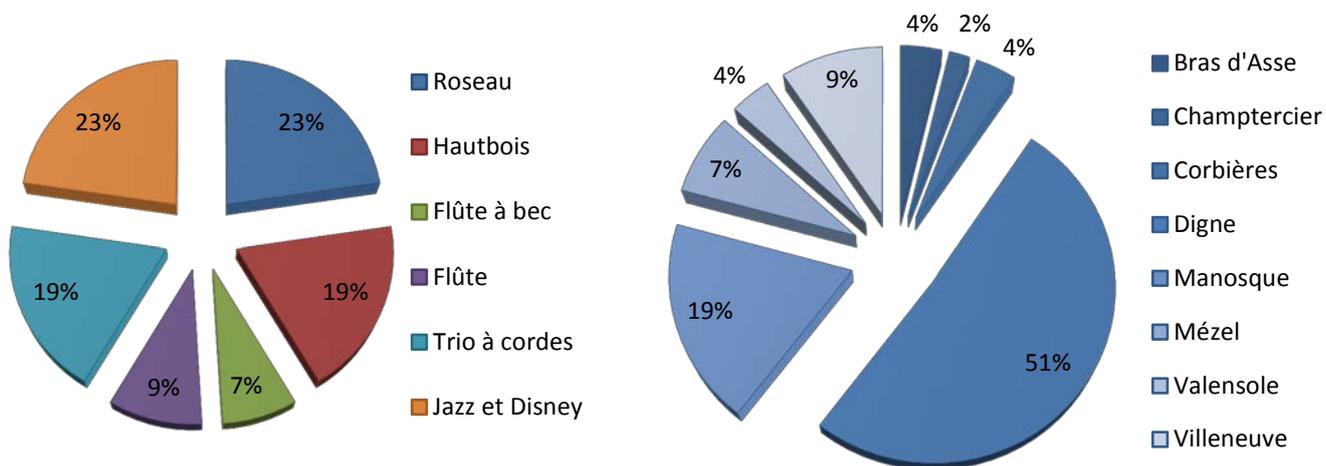
- Jazz et dessins animés (contrebasse, basse, trompette et piano)
- Trio à cordes (violon, alto, violoncelle)
- Flûte traversière
- Hautbois
- Flûte à bec
- Conte du roseau (saxophone, clarinette, conteur)

Les coûts de rémunérations et de frais de déplacements pris en charge par le conservatoire s'élèvent à **5 665 euros**.



Récapitulatif des animations 2015 par lieux et discipline :

Ville	École	Roseau	Hautbois	Flûte à bec	Flûte	Trio à cordes	Jazz et Disney	TOTAL
Bras d'Asse		2						2
Champtercier					1			1
Corbières				2				2
Digne	<i>Joseph Reinach</i>		2					2
	<i>Le Moulin</i>					2		2
	<i>Le Chaffaut</i>						2	2
	<i>Les Ferréols</i>	2				2		4
	<i>Paul Martin</i>		3	2	1	2		8
	<i>Le Pigeonnier</i>	2						2
	<i>Gaubert</i>						2	2
	<i>Les Arches</i>				3		2	5
Mézel		2				2		4
Manosque	<i>Colombier</i>		2				2	4
	<i>La Ponsonne</i>	2						2
	<i>Les Combes</i>	2					2	4
Valensole						2		2
Villeneuve			3				2	5
		12	10	4	5	10	12	53



Projets artistiques du conservatoire

Belle Hélène d'Offenbach

Opéra-bouffe, la Belle Hélène d'Offenbach réalisé en partenariat avec les villes de Digne les bains et de Manosque, à un mois d'intervalle, les 15 février et 15 mars. Cent vingt participants et de 600 à 800 spectateurs à chaque représentation. La partie musicale a été assurée par les élèves et professeurs du conservatoire sous la direction de Boris Paul. Les choristes de Sainte Tulle, des conservatoires de Manosque, de Digne-les-Bains et de Gap, sous la direction de Jean-Emmanuel Jacquet et Isabelle Malahieude, ont également participé à ce projet. Une nouvelle fois, le conservatoire de Gap, le conservatoire des Alpes de Haute Provence et la chorale de Sainte-Tulle ont collaboré avec succès à une entreprise artistique de grande qualité. Ce projet réalisé sur deux années scolaires a été initié et porté par Martine Descamps, professeur de chant lyrique.

Le conservatoire des Alpes de Haute-Provence présente

La Belle-Hélène

Jacques Offenbach

Digne-les-Bains

Palais des congrès

15 Février 2015

16h00

Direction artistique
Martine Descamps

Direction musicale
Boris Paul

Mise en scène
Martine Birukoff

Direction de chœur
Isabelle Malahieude
Jean-Emmanuel Jacquet

Chorégraphies
Cie Orphéa
Daphnée Grootaers

Entrée : 2€

CONSERVATOIRE dlv CONSEIL GÉNÉRAL Informations & réservations
04 92 31 52 36
www.crd04.fr

Spectacle Arménie

Spectacle de danses, de chants et musiques issus du répertoire traditionnel Arménien dont la première partie a été assurée par les élèves du Conservatoire Départemental des Alpes de Haute-Provence accompagnés par des musiciens du groupe Sassoun. Le travail préparatoire des différentes classes instrumentales, de chants et de danses traditionnelles et de leurs professeurs a trouvé son terme ce soir-là devant un parterre de parents et un public dignois touchés par la qualité et la sensibilité artistique de ce moment très émouvant terminé en apothéose par un concert du groupe arménien.

Vous avez pu écouter et voir les élèves de la classe de danses traditionnelles de Maya Mihneva, les élèves de danse classique de Ioël Teste, les élèves des chorales dirigés par Manuelle Agate, l'ensemble de musiques traditionnelles de Patrice Gabet, rejoint par les flûtistes de Catherine Bertrand, Gaëlle Vitureau, Christine Thibaud, les clarinettes de Valérie Faroult, les violonistes de Guegham Nikoyan, les orchestres à cordes de 1^{er} cycle de Patrice Gabet et Yves Saretto... soit près d'une centaine de musiciens, chanteurs et danseurs. Ces danses ont été enseignées aux élèves lors d'un stage organisé par le Conservatoire et animé par Marion Chamassian du groupe Araxe-Sassoun et les chants et musiques ont également été enseignés à cette occasion par Mikaël Vemian du groupe Sassoun.

Le conservatoire 04 présente son

Spectacle de Musiques, Chants et Danses d'Arménie

Première partie avec les élèves du conservatoire
Concert avec le groupe Sassoun

samedi 18 avril 2015

20h30

Palais des Congrès
Digne-les-Bains

Possibilité de déguster une assiette arménienne avant le concert sur réservation
Informations conservatoire 04
04 92 31 52 36

CONSERVATOIRE dlv CONSEIL GÉNÉRAL Entrée 2€

14-18 Musique Syncopée en partenariat avec l'office de tourisme de Gréoux-les-Bains

Rencontre d'orchestres des conservatoires d'Aix-en-Provence et des Alpes de Haute-Provence autour de la **musique syncopée** qui a rassemblé un « Big-Band » de 17 musiciens.

Au départ, le projet s'est inscrit dans un désir de commémoration de 14-18 et de mise à l'honneur de cette musique débarquée sur le continent en 1917 avec le contingent américain et qui a connu une fabuleuse renommée internationale : le jazz

Le programme a été arrangé et dirigé par de grands artistes qui sont aussi les professeurs et intervenants des deux établissements d'enseignement artistique.

Jean François Bonnel, (Saxophone), Christophe Leloil (Trompette), Thierry Riboulet (Trompette) et Benoit Paillard (Piano)

Un « concert retour », sera donné au conservatoire d'Aix en Provence en janvier 2016.



Spectacle España

L'Espagne a été au cœur de la saison culturelle 2014-2015, car ce fut le thème du week-end musical, du projet avec l'Éducation Nationale, et aussi du spectacle de fin d'année : « España ». 162 élèves ont participé à cette prestation encadrés par Cécile Lèduy, professeur de guitare, et Karine Faranda, professeur de danse classique. Des master-classes se sont déroulées pour préparer les élèves à ces représentations :

- Master-class de guitare flamenco ;
- Master-class de danse Duato
- Master-class de danse flamenco avec Paso a compas

L'orchestre à vent, les ensembles de guitares et les ensembles baroques ont assuré les parties musicales autour des classes de danse.



Les instances représentatives

I – Le Comité syndical

En 2014, huit élus siègent au Comité syndical :

- 4 Conseillers généraux : Félix MOROSO, Sylviane CHAUMONT, Françoise BERINGUIER-BOYER, René MASSETTE.
- 2 représentants de la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon : Pierre SUZOR et Ambroise MAZAL.
- 2 représentants de la Communauté d'Agglomération Durance-Luberon-Verdon : Robert LAURENTI et Pascal ANTIQ.

En 2014, un renouvellement a eu lieu dans les intercommunalités suite aux élections municipales. Deux nouveaux représentants ont été désignés par leur collectivité pour siéger en Comité syndical : Pascal ANTIQ et Ambroise MAZAL.

Deux vice-présidents ont été désignés par le Comité syndical :

- 1^{er} Vice-Président : Robert LAURENTI
- 2^{ème} Vice-Président : Pierre SUZOR

5 réunions du Comité syndical se sont tenues et ont généré 34 délibérations dont le détail est en annexe se répartissant de la manière suivante :

Délibérations	2011	2012	2013	2014
Pédagogie	12	9	5	4
Budget	11	17	8	15
Ressources Humaines	15	10	6	11
Conventions	4	4	1	0
Divers	15	4	5	4
TOTAL	57	44	25	34

Les conventions comportant une incidence financière étaient systématiquement présentées en Comité syndical. En 2011, le Comité syndical a décidé de donner une autorisation de signature jusqu'à hauteur de 2 000 € au Président en matière de finances, de marchés, de personnel et de conventions.

Le Comité syndical a acté le principe d'appliquer un taux de 1.7 % du budget de fonctionnement déterminant l'enveloppe financière consacrée à la programmation artistique.

Ces assouplissements ont permis de limiter les présentations de rapports en Comité syndical.

II – Le Conseil d'établissement

Rappel – Le Conseil d'Etablissement a un rôle consultatif. C'est une instance de concertation, d'information et de réflexion sur les modalités de fonctionnement du Conservatoire et sur la définition de son projet d'établissement. Il soutient et suit l'action des initiatives de l'établissement tant dans la période de leur élaboration qu'au moment du bilan.

Les représentants du Conseil d'Etablissement :

Collège	Nombre de sièges	Nom	Qualité	Fonction
Personnel non enseignant	1	Marydo SEBEN	Titulaire	communication
		Sylvie SANCHEZ	Suppléante	service support
Personnel enseignant	3	Anne MOLINIER	Titulaire	Danse jazz
		Catherine BERTRAND	Titulaire	Flûte traversière
		Karine FARANDA	Suppléante	Danse classique
		Pierre ROUX	Suppléante	Contrebasse
Elèves de Digne-les-Bains	1	Estelle DESCAMPS	Titulaire	Chant lyrique
Elèves de Manosque	1	pas de représentant		
Parents d'élèves Digne	1	Présidente de l'APEC	Titulaire	
Parents d'élèves Manosque	1	Président de l'APEC	Titulaire	

Un Conseil d'établissement s'est réuni le 28 novembre 2014. L'ordre du jour a porté essentiellement sur l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement pour la période 2014-2016. Dans un 1^{er} temps, un bilan a été dressé du précédent projet, dans un 2^{ème} temps des perspectives ont été déterminées.



III –Le Comité technique

Au 1^{er} janvier 2014, l'effectif du Conservatoire était supérieur à 50 agents.

Les élections professionnelles pour désigner des représentants du personnel en Comité technique se sont déroulées le 4 décembre 2014.

Préalablement à cette élection, diverses modalités ont été réalisées :

16 juin 2014 : invitation à une réunion avec les principales organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, CFE CGC, CFTC, FSU. Deux organisations étaient présentes : FSU et CGT. Il n'existe pas d'organisation syndicale créée au sein de l'établissement.

18 juin 2014 : création d'un comité technique et d'un CHSCT par le Comité syndical déterminant le nombre de représentants titulaires à trois pour le personnel à parité avec les élus du Comité syndical.

21 octobre 2014 : dépôt d'une liste unique du syndicat CGT

Du 23 octobre au 24 novembre 2014, les différentes opérations préalables à l'élection ont été réalisées : vérification de la recevabilité de la liste, affichage de la liste des candidats, affichage de la liste électorale indiquant le vote à l'urne et par correspondance, envoi du matériel électoral pour le vote par correspondance.

En concertation avec les colistiers, il a été décidé :

- d'autoriser le vote par correspondance compte tenu que certains enseignants ne travaillent pas le jeudi ;
- d'organiser deux bureaux de vote : un bureau central à l'antenne de Digne-les-Bains et un bureau secondaire à l'antenne de Manosque
- de déterminer la liste des agents votant sur Digne-les-Bains ou Manosque sur la base de la résidence administrative de l'agent.

Le procès-verbal du scrutin du 4 décembre 2014 indique :

- nombre d'électeurs inscrits	55
- nombre de votants	42
- nombre d'enveloppes recensées	42
- nombre de votes nuls	6
- nombre de suffrages valablement exprimés	36
- nombre de voix obtenues par la liste CGT	36

Un arrêté de désignation des représentants en Comité technique a été pris.

Représentants titulaires de la collectivité	Suppléants
Félix MOROSO, Président du Comité	René MASSETTE
Robert LAURENTI	Pascal ANTIQ
Pierre SUZOR	Ambroise MAZAL

Représentants titulaires du personnel	Suppléants
Sylvie SANCHEZ	Marydo SEBEN
Anne FLAVEN	Gaëlle VITUREAU
Maya MIHNEVA	Romain MOULLE

Un premier Comité technique a été réuni le 11 décembre 2014 dont l'ordre du jour était :

- Adoption du règlement intérieur du Comité technique
- Adaptation du tableau des cadres d'emplois
- Modification du régime indemnitaire
- Désignation des représentants du personnel en CHS-CT
- Présentation du rapport d'activité 2013 – 2014
- Bilan de la rentrée 2014 – 2015

IV – Le Comité hygiène, sécurité et conditions de travail – CHS-CT

Les représentants du personnel en Comité technique ont transmis les noms des agents devant représenter le personnel en Comité d'Hygiène et de Sécurité.

Un arrêté de désignation des représentants en CHS-CT a été pris.

Représentants titulaires de la collectivité

Félix MOROSO, Président du Comité
Robert LAURENTI
Pierre SUZOR

Suppléants

René MASSETTE
Pascal ANTIQ
Ambroise MAZAL

Représentants titulaires du personnel

Sylvie SANCHEZ
Anne FLAVEN
Maya MIHNEVA

Suppléants

Marydo SEBBEN
Gaëlle VITUREAU
Romain MOULLE

Le CHS-CT ne s'est pas réuni en 2014 compte tenu de la transmission en janvier 2015 des noms des représentants du personnel en CHSCT.

Il est prévu une réunion dans le courant du 1^{er} semestre 2015.

Perspectives –

Les représentants du personnel devront suivre cinq jours de formation obligatoire concernant les notions d'hygiène et de sécurité dispensée par le CNFPT.

Un assistant de prévention sera désigné.

Un travail important devra être réalisé au niveau de l'élaboration du Document Unique de Prévention des Risques. Ce travail sera réalisé en concertation avec les représentants du personnel et l'ensemble des agents. Ce document doit permettre la transcription des résultats de l'évaluation des risques professionnels, de réaliser un inventaire des risques existants et de mettre en place un plan d'actions.

Le budget

Les éléments budgétaires sont indiqués sur l'année civile 2014.

Le Débat d'Orientation Budgétaire s'est tenu le 13 février 2014.

Le Budget Primitif 2014 a été voté lors du comité syndical du 13 février 2014 de la façon suivante :

- Section de fonctionnement 2 659 945.01 €
- Section d'investissement 59 756.19 €

Une décision modificative a été prise le 25 septembre augmentant le BP de 39 173,26 € sur la base des éléments suivants :

- Section de fonctionnement de 23 406 € suite à la notification des subventions DRAC ;
- Section d'investissement de 15 767,26 € suite au versement des subventions de la Région au titre du FRAIM 2012 et FRAIM 2013.

I – Les dépenses de fonctionnement

Evolution du compte administratif et du budget primitif 2014 –

Evolution des dépenses de fonctionnement				
Année	Compte administratif		Budget Primitif	
	Consommation	Evolution par rapport à l'année précédente	BP + DM	Evolution par rapport à l'année précédente
2008	2 068 047		2 384 495	
2009	2 087 626	0,94%	2 607 535	9.35 %
2010	2 227 154	6,68%	2 733 222	4.82 %
2011	2 310 018	3,72%	2 864 801	4.81 %
2012	2 415 871	4,58%	2 699 310	- 5.78 %
2013	2 441 192	1,04%	2 628 420	-2.63 %
2014	2 481 779	1.66 %	2 683 351	2.10 %

On enregistre une légère augmentation au niveau de la consommation des crédits 2014 par rapport à 2013 essentiellement sur le chapitre des charges de personnel.

Evolution des dépenses de fonctionnement 2014 par chapitres –

Chapitre 011 - Charges à caractère général					Chapitre 012 - Charges de personnel			
Année	Compte administratif		Budget Primitif		Compte administratif		Budget Primitif	
	Consommation	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente	Consommation	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente
2008	161 959		178 136		1 906 088		2 196 184	
2009	234 336	44,68%	234 336	31.55 %	1 853 290	-2,70%	2 348 332	6.93 %
2010	269 674	15,08%	374 875	59.97 %	1 957 480	5,60%	2 347 196	- 0.05 %
2011	272 210	1%	442 352	18%	2 037 808	4,10%	2 382 843	2.52 %
2012	287 345	5,56%	374 620	- 15.32 %	2 128 526	4,40%	2 279 862	- 4.32 %
2013	280 515	-2,37%	391 314	4,45%	2 160 351	1,50%	2 210 351	- 3.05 %
2014	221 235	-21,13%	362 905	- 7.26 %	2 221 821	+ 2.84 %	2 289 823	3.59 %

La diminution du 011 – Charges à caractère général – s’appuie sur les éléments suivants :

Electricité	- 4 000 €
Fournitures de petit équipement	- 4 000 €
Fournitures administratives	- 3 000 €
<i>La passation d'un marché et la décision d'attribuer une enveloppe de 80 € par an et par agent a permis de limiter les coûts d'achats et les demandes de fournitures parfois importantes.</i>	
Entretien des instruments	- 2 000 €
<i>Le renouvellement du parc instrumental depuis 2011 a permis de remplacer les instruments obsolètes réduisant ainsi les coûts de maintenance.</i>	
Rémunération d'une prestation de théâtre à une compagnie	- 36 000 €
<i>Cet intervenant a été intégré dans la masse salariale suite à la réussite au concours de professeur à compter du 1^{er} septembre 2013.</i>	

L'augmentation du 012 – Charges de personnel – résulte des éléments suivants :

- l'augmentation impacte essentiellement les comptes concernant les titulaires (rémunération, retraite, assurance du personnel, etc.) en raison de l'intégration des éléments de rémunération de 4 agents.
- les avancements d'échelons
- l'augmentation des cotisations patronales

L'augmentation de 2.84 % enregistrée par le compte administratif 2014 a été néanmoins jugulée par un départ à la retraite d'un professeur hors classe au 30 juin 2014.

La masse salariale 2014

On note un écart de 141 008 € entre le compte administratif 2014 – chapitre 012 – qui s'élève à 2 221 821 € et la masse salariale de 2 080 813 € telle que récapitulée ci-dessous.

La masse salariale, extraite du logiciel paye, comprend uniquement les rémunérations et charges patronales. Les comptes relatifs au remboursement du personnel extérieur, aux cotisations assurances, aux œuvres sociales, à la médecine du travail figurent dans les charges de personnel du compte administratif mais ne sont pas des éléments intégrés dans le logiciel de la paye.

L'évolution depuis 2011 est retracée dans le tableau ci-dessous. La masse salariale 2014 a été répartie en fonction du statut des agents, de la filière, du temps de travail et des antennes (basé sur les résidences administratives).

Evolution de la masse salariale depuis 2011

	2011	2012	2013	2014
janvier	153 394	157 852	159 861	170 361
février	157 952	161 043	166 041	171 614
mars	154 881	159 568	165 815	168 635
avril	159 373	163 369	161 765	171 648
mai	158 968	170 261	161 081	169 647
juin (ISOE)	184 161	187 728	190 870	198 246
juillet	145 245	163 042	161 685	166 789
août	141 586	157 155	158 773	164 459
septembre	152 337	159 756	163 902	162 339
octobre	154 168	162 221	166 985	165 909
novembre	154 771	159 360	167 659	166 089
déc. (ISOE)	188 961	193 469	203 351	205 077
TOTAL	1 905 797	1 994 824	2 027 788	2 080 813

Répartition de la masse salariale 2014:

En fonction du statut

Titulaires	1 845 220
Non titulaires	235 593
TOTAL	2 080 813

En fonction de la filière

Culturelle	1 777 162
Autres filières	303 651
TOTAL	2 080 813

En fonction du temps de travail

Temps complet	1 957 901
Temps non complet	122 912
TOTAL	2 080 813

En fonction des antennes

Manosque (28 agents)	1 082 449
Digne-les-Bains (29)	998 364
TOTAL	2 080 813

L'augmentation de 53 025 € de la masse salariale 2014 par rapport à 2013 s'explique de la façon suivante :

- impact 2014 de la stagiarisation de deux professeurs en septembre 2013 11 651 €
- impact 2014 de la stagiarisation de deux assistants d'enseignement en septembre 2013 (résorption de l'emploi précaire loi du 12/03/2012) 9 156 €
- impact 2014 de la stagiarisation d'un adjoint administratif en septembre 2013 616 €
- avancement d'échelon pour 19 agents en 2014 et impact des avancements 2013 15 734 €
- avancement de grade d'un professeur du 1/01 au 30/06/2014 (partie à la retraite au 1/07/2014) 5 993 €
- heures supplémentaires des enseignants dans le cadre de la programmation artistique 2013 – 2014 9 875 €

Le tableau des cadres d'emplois

La gestion des postes en 2014 a été la suivante :

- suppression de 5 postes d'assistants d'enseignement artistique et de 3 postes de professeurs ;
- création de 2 postes de professeurs, 2 postes d'assistants d'enseignement artistique et 2 postes adjoints administratifs.

Les créations de postes ne résultent pas de besoins nouveaux mais d'ajustements de carrières tels que des intégrations dans la fonction publique territoriale de contractuels ou d'avancements de grades d'agents titulaires.

Le suivi régulier du tableau des cadres d'emplois permet d'avoir une photographie exacte des postes pourvus.

En 2014, le tableau des cadres d'emplois a été présenté pour adaptation quatre fois en Comité syndical.

Le tableau des cadres d'emplois est joint en annexe.

II – Les recettes de fonctionnement

Evolution des participations financières –

Evolution des recettes de fonctionnement							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Conseil départemental 04	671 056	716 697	710 000	730 000	690 950	674 875	580 433
Durance Luberon Verdon Agglomération	614 336	643 760	640 310	650 462	640 463	724 150	871 769
Communauté de communes Asse – Bléone-Verdon	520 535	546 000	521 818	504 857	494 858	590 117	676 798
Etat – DRAC	175 495	173 000	173 000	173 000	162 620	121 965	110 000
Résultat de fonctionnement	168 762	335 609	532 837	585 486	457 036	344 133	251 310
TOTAL	1 981 422	2 079 457	2 045 128	2 058 319	1 988 891	2 111 107	2 250 965

La hausse des participations des trois collectivités s'explique par l'intégration de nouvelles communes dans les périmètres des deux intercommunalités générant mécaniquement une augmentation de leurs effectifs élèves et une diminution de l'effectif élèves pris en charge par le Conseil départemental. L'extension des périmètres est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013 et a impacté le calcul des participations financières pour l'année 2014.

Au moment des inscriptions pour la rentrée 2014, cette extension s'est concrétisée par un transfert des élèves pris en charge par le Département vers les deux intercommunalités de la façon suivante :

- Communauté de Communes Asse Bléone Verdon : de 282 à 317 élèves
- Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon : de 315 à 389 élèves
- Conseil départemental : de 284 à 175 élèves

La participation de la DRAC a diminué de 11 965 € sur le fonctionnement. Néanmoins un dossier de demande de subvention a été déposé au titre du parcours d'enseignement artistique et a obtenu une subvention de 35 000 €. Il est à noter que cette subvention de l'Etat est ponctuelle et sur la base d'un prévisionnel d'opérations.

L'excédent de fonctionnement a également diminué de 92 823 €.

Les droits d'inscriptions

Le Comité syndical réuni le 13 février 2014 a décidé une augmentation des droits d'inscription de 2.5 % applicable à la rentrée 2014, augmentation identique à 2013.

Le montant des droits d'inscription pour l'année 2014 s'est élevé à 169 976 € correspondant à 869 élèves. Malgré les travaux sur l'antenne de Manosque qui ont anticipé la fin d'année scolaire en juin et retardé la rentrée des élèves en septembre, le nombre d'élèves sur l'antenne de Manosque a progressé.

Les accueils de Digne-les-Bains et Manosque ont enregistré une diminution des droits d'inscriptions de 2 523 € par rapport à l'année 2013/2014.

Evolution depuis 2011 :

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
DIGNE	80 437	82 853	83 857	82 348
MANOSQUE	92 841	95 740	92 840	91 826
TOTAL	173 278	178 593	176 697	174 174

Un règlement des inscriptions a été présenté et validé par le Comité syndical du 12 mai 2015. Ce document, à usage interne, a pour objectifs :

- d'harmoniser la procédure d'inscriptions entre les deux antennes ;
- d'énumérer les quelques cas de remboursements admis et les abattements de tarifs consentis sur la base des délibérations

III – Les recettes d'investissement

Evolution depuis 2009 des recettes d'investissement

Année	Compte administratif		Budget Primitif	
	Titres émis	Ecart par rapport à l'année précédente	Prévisionnel	Ecart par rapport à l'année précédente
2009	40 485		43 321	
2010	108 547	168%	107 070	147 %
2011	31 123	-71 %	26 303	-75 %
2012	49 578	59 %	78 784	199 %
2013	60 003	21 %	59 701	-24 %
2014	77 096	28 %	61 687	3 %

IV – Les dépenses d'investissement

Evolution depuis 2009 des dépenses d'investissement 2014 –

Année	Compte administratif		Budget Primitif	
	Mandats émis	Différentiel par rapport à l'année précédente	Prévisionnel	Différentiel par rapport à l'année précédente
2009	42 534		43 321	
2010	46 398	9 %	105 022	142%
2011	61 753	33 %	86 403	-18 %
2012	72 805	18 %	108 255	25 %
2013	52 411	-28, %	65 945	-36 %
2014	38 692	-26 %	75 523	15.50 %

Pour l'année 2014, le Conservatoire a procédé à quelques acquisitions de matériels qui n'ont pas justifié un dépôt de dossier auprès du Conseil régional au titre du Fonds Régional d'Acquisition d'Instruments de Musique. Ces achats ont concerné :

- 40 pupitres 2 744 €
- 2 amplis guitare 1 898 €
- Tapis de danse pour l'annexe de Manosque 4 686 €
- Barres de danse pour l'annexe de Manosque 1 467 €

Suite au vol survenu en septembre 2014 au Conservatoire de Manosque, il a été nécessaire de procéder au remplacement du matériel informatique pour un montant de 5 361 €.



Le fonctionnement des services

I – Le service support

L'activité du service support est basée sur l'année civile 2014 et sur l'année scolaire 2014/2015.

Il est composé de 2 agents : un rédacteur à temps partiel (90 %) et un adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (30/35^{èmes}).

Le service gère la carrière, la formation, la paye, élabore et assure le suivi de la masse salariale, établit les prospectives et le bilan social, collabore à l'établissement du budget, assure le suivi de l'exécution budgétaire, réalise les procédures d'ajustements comptables et les marchés publics à procédure adaptée, effectue les opérations de fin d'exercice et les opérations comptables complexes, assure une veille juridique.

Le mandatement est réalisé chaque semaine permettant ainsi un règlement des fournisseurs dans des délais très réduits.

Quelques chiffres

Intitulé des actes administratifs	2011	2012	2013	2014
Arrêtés de carrière (position statutaire, avancement, primes)	152	202	159	151
Arrêtés de carence	0	24	29	0
Arrêtés concernant les régies du conservatoire	11	10	4	4
Contrats (non titulaires et vacataires)	32	45	29	30
Dossiers de retraite	1	1	0	1
Dossiers présentés en Commissions administratives paritaires	18	13	15	8
Dossiers de promotion interne et d'avancement de grade	3	2	1	2
Dossiers présentés en Comité technique paritaire du CDG	8	10	4	8
Dossiers de validation de services	15	14	8	8
Bulletins de salaires	682	664	681	689
Mandats correspondant à la rémunération des agents	248	238	247	232
Dossiers de contentieux avec les organismes sociaux	18	1	1	1
Dossiers de formations	64	66	47	28
Dossiers de présentation aux concours	7	4	9	2
Dossiers de pré-liquidation et reprise d'antériorité pour la CNRACL (dans le cadre du droit à l'information des agents pour la retraite)	14	8	10	11
Courriers reçus et enregistrés	1034	750	583	264
Courriers envoyés	360	450	778	366

On note une diminution du nombre de documents administratifs et comptables par rapport à 2013.

	2011	2012	2013	2014
Emission des mandats	997	1009	932	922
Emission des titres	100	141	102	95
Emission des bons de commande	65	88	54	36
Emission des certificats administratifs	35	57	35	25
Suivi des dossiers de conventions	53	63	44	54
Réalisation de marchés	2	1	1	0
Suivi des dossiers jury d'examens	27	34	27	30

Gestion de la programmation artistique sur l'année scolaire 2014 – 2015

Le Comité syndical du 4 juillet 2012 a déterminé un taux pour l'enveloppe financière consacrée à la programmation artistique qui représente 1.7 % du budget de fonctionnement de l'année en cours. Pour la programmation 2014 – 2015, l'enveloppe est de 45 219 €. La programmation est basée sur l'année scolaire ; de ce fait, les dépenses ont impacté les budgets 2014 et 2015.

Le service support assure la gestion administrative et comptable des recrutements réalisés dans le cadre de la programmation artistique.

Le recrutement d'enseignants titulaires permet d'établir des contrats indemnitaires avec un coût de charges patronales correspondant à 8 % (CSG et RDS). Les contrats de vacataires ou d'intermittents du spectacle représentent un coût de charges patronales d'environ 50 %. 36 intervenants extérieurs – artistes et techniciens du son – ont accompagné les élèves du conservatoire.

A la rémunération des intervenants extérieurs, s'ajoutent le règlement des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement, de réalisation de costumes, de locations de matériels.

Les autres interventions dans le cadre de la programmation sont réglées sur présentation de factures.

Récapitulatif des recrutements sur la programmation 2014/2015 :

Libellé	Bénéficiaire	Dates et lieux	Catégorie dépense	Règlement	Montant
Master class de chant jazz	Julien BAUDRY	5-6/12 CCRC DIGNE	Rémunération du stage	Facture	481,25
Marché de Noël	Association Cor de Lus	20/12 DIGNE	Rémunération spectacle	Facture	500,00
Danse et musique arméniennes (stages et bal)	Goupe SASSOUN Jeunesse Arménienne de France	18/04 Palais des Congrès DIGNE	Stages et spectacle	Facture	5 986,00
	1er technicien son		Prestation sono	GUSO	754,90
	2ème technicien son		Prestation sono + lumière	Facture	884,60
Projet Espagne	DEROT Emmanuelle	Nov. et février	Stages danse Duato	Contrat ind.	1 363,57
	Paso a compas	1 ^{er} trimestre	Stage danse flamenco	Facture	960,00
Master-class chant choral	Les Grandes Bouches	CCRC DIGNE	Partenariat avec CCRC	Factures	677,22
Rencontres cordes	JY Altenburger	23 - 24/01/2015	Direction d'orchestre	Contrat ind.	1 164,00
Opéra-bouffe « Belle Hélène »	Théâtre POQUELIN	15/02 à DIGNE Palais Congrès 15/03 à MANOSQUE Jean Lebleu	chanteurs + costumes	Facture	4 579,17
	Bernard CHALBOS		ténor	GUSO	3 206,08
	Rosaline JACQUET		Soprano	Contrat	1 370,32
	J-E JACQUET		Direction de chœur	convention	100,00
	Danseuse		French cancan	GUSO	800,00
Master-class Léïla Mc Calla	Production Nueva Onda	21/03 CCRC DIGNE	master-class	Facture	607,94
Master-class de jazz	Antoine HERVE	28/03 CCRC DIGNE	master-class	Facture	518,65
Week-end musical	Trio Cadadesus Encho	10/04	master class	Facture	1 055,00
	concierto flamenco	11/04	master-class	Facture	1 000,00
	orchestre GIOCOSO	12/04	master-class	Facture	1 000,00
Danse contemporaine	Cédric GODEFROID	23-24/05 DIGNE	master-class	Contrat	1 672,30
Commémoration 14/18	ROUL Agnès	22/05 GREOUX-LES-BAINS	Arrangements	Facture	1 031,40
	AUDIOLUX – j. BOUVENE		sono	Facture	411,00
Animations scolaires	Michel FELICIAN	1ER TRIMESTRE	Conte du roseau	Contrat	216,00
	Alain BERSEGOL	1 ^{ER} TRIMESTRE		Contrat	252,15
					30 591,55

Au règlement des rémunérations des intervenants, il est nécessaire d'ajouter **6 249 €** concernant le règlement de différentes factures inhérentes à cette programmation : location de matériel, de cars, de salles, acquisition de fournitures, prestations de surveillance.

Au niveau des recettes, cette programmation a fait l'objet de billetteries permettant de mobiliser **4 998 €** se répartissant de la manière suivante :

Spectacle	Dates	Origine de la recette	Montant
Opéra-bouffe Belle Hélène	15 février et 15 mars 2015	billetterie	2 054
Spectacle Arménie	18 avril 2015	billetterie	2024
Spectacle Espagne	13 juin 2015	billetterie	920
			4 998

Fonctionnement de la régie d'avances

La régie d'avances du conservatoire bénéficie de 1 500 €.

Lors de sa mise en place, l'un des objectifs de la régie était de faciliter les démarches lors du recrutement des intermittents du spectacle par le biais du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO). Si la carte bancaire dans un premier temps a été utilisée pour régler les rémunérations par le GUSO, désormais le Conservatoire procède par mandat administratif. L'usage de la carte bancaire ou du carnet de chèques doit demeurer exceptionnel.

Evolution depuis 2011 :

2011-2012	2 122 €
2013-2013	2 242 €
2013-2014	1 333 €
2014-2015	2 357 €

L'activité de fabrication de costumes

La régie permet de disposer d'espèces pour l'acquisition de tissus, de fournitures de mercerie, passementerie pour la réalisation de costumes.

Pour la première fois, un inventaire complet et un classement du stock de costumes et accessoires a été réalisé en mai 2012. En 2014 – 2015, un catalogue des costumes et accessoires a été réalisé.

Gestion des examens

En 2015, le Conservatoire a eu recours à 25 professionnels pour participer aux jurys des examens. Le montant de la rémunération chargée et des défraiements a représenté 5 432 € soit une diminution de 19 % par rapport à 2014. Les charges patronales (CSG, RDS) représentent environ 8 % de la rémunération brute car il est fait appel essentiellement à des enseignants titulaires de la Fonction Publique.

<u>Récapitulatif depuis 2011 :</u>	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'intervenants	29	33	29	30	25
Nombre d'heures	176h	189h25	92h05	172 h	130h30
Rémunération chargée	4 593	5 012	3 719	4 832	4 015
Défraiements	2 087	2 617	2 333	1 913	1 417
TOTAL	6 679	7 629	6 052	6 745	5 432

Gestion et suivi des conventions

Les locaux, dans la mesure du planning d'occupation des salles, peuvent être mis à disposition de structures extérieures dont l'action culturelle se situe dans le champ d'activité du Conservatoire : la chorale de l'Olivier et Rode Osco Manosco. Une contrepartie financière est demandée permettant de couvrir les frais d'entretien, de chauffage, d'électricité.

Dans le cadre de sa programmation artistique et des auditions, le Conservatoire fait appel à des partenaires extérieurs pour la mise à disposition de locaux : la Fondation Carzou à Manosque et des lieux de culte.

Pour l'organisation des spectacles et des auditions, les communes de Digne-les-Bains et Manosque mettent à disposition gratuitement l'Ermitage, le Palais des Congrès et le Théâtre Jean le Bleu. La fin des travaux de restauration de la Chapelle des Observantins devra permettre de disposer d'une salle d'audition pour les élèves de l'antenne de Manosque. De ce fait, la location annuelle des locaux de la Fondation Carzou sera rendue inutile en 2015. La location des lieux de culte est indispensable pour mettre en place des auditions hors murs et hors des communes centres.

Le Conservatoire met à disposition du matériel (tapis de danse, pupitres, etc.) pour des représentations ponctuelles à titre gracieux auprès des structures associatives départementales. Pour l'année scolaire 2014/2015, 28 conventions ont été conclues.

PARTENAIRE	TYPE CONVENTION	OBJET	Recettes	Dépenses
Mairie FORCALQUIER	màd salle	Examens le 19 mai 2015		0,00
Association "ALLEZ A THOARD"	màd tapis danse	Spectacle danse		0,00
Régie culturelle régionale	prêt d'un film	Diffusion au CCRC le 2/12/2015		0,00
APEC DIGNE	MISE DISPO INSTRUMENT	CONTREBASSE		0,00
APEC DIGNE	MISE DISPO INSTRUMENT	Pour le parcours coordonné		252,00
UNICE PRO	CONVENTION EMPLOYEUR	FORMATION ENSEIGNANTE	6 480,00	6 480,00
ASS A L'AFFICHE	CONTRAT DE CESSION	MASTER CLASSE 2015		1 055,00
APEC COLLEGE MONT D OR	MISE DISPO INSTRUMENTS	Pour les CHAM		381,00
COLLEGE MONT D OR	MISE DISPO INSTRUMENT	CHAM - SAXOPHONE ALTO		0,00
JEUNESSE ARMENIENNE	CONVENTION PARTENARIAT	SPECTACLE 18/04/15 DIGNE		5 000,00
ASS A L'AFFICHE + APEC MANOSQUE	CONVENTION PARTENARIAT	WEEK END MUSICAL AVRIL 2015		0,00
VILLE MANOSQUE	CONVENTION PRESTATION	Interventions dans les TAP's	4 209,00	
VILLE MANOSQUE	CONVENTION PRESTATION	Interventions dans les TAP's	2 794,50	
VILLE LE BRUSQUET	CONVENTION PARTENARIAT	interventions en temps scolaire	441,32	
VILLE LE BRUSQUET	CONVENTION PARTENARIAT	interventions en temps scolaire	856,68	
CONSERVATOIRE DE GAP	CONVENTION PARTENARIAT	Participation des élèves		0,00
MAIRIE DIGNE	MISE DISPO SALLE	Ecole de Gaubert		0,00
GAP CAFE	MISE DISPO MATERIEL	Machine à café		0,00
CEFEDM	CONVENTION STAGE	Accueil d'un étudiant		0,00
ORPHEON LAVANDE	MISE DISPO SALLE	Vendredis		0,00
COMPAGNIE HAVIN'FUN	MISE DISPO MATERIEL	PRÊT DE 6 TAPIS DE DANSE		0,00
HARMONIE DEPARTEMENTALE	CONVENTION PARTENARIAT	Participation des élèves		0,00
CAFE DANSE	MISE DISPO PERSONNEL	Echanges d'élèves		0,00
SESSAD ADAPEI	MISE DISPO PERSONNEL	Enseignante		0,00
A L'AFFICHE et collège	MISE DISPO LOCAUX	REPETITION		
Centre culturel René Char	MISE DISPO MATERIEL	Film diapason du monde		
			14 781,50	13 168,00

Les assurances statutaires

Les arrêts maladie du personnel sont garantis par deux compagnies d'assurances :

- CNP pour le personnel relevant de la CNRACL
- Groupama-CIGAC pour le personnel relevant de l'IRCANTEC

Le montant de remboursement des salaires de CNP en 2014 intègre 6 975 euros de régularisation d'indemnités journalières d'agents arrêtés en 2013.

Evolution depuis 2011 des remboursements :

	Année 2011		Année 2012		Année 2013		Année 2014	
	CNP	Groupama	CNP	Groupama	CNP	Groupama	CNP	Groupama
Montant de prime annuelle	50 971	3 105	59 692	3 423	44 886	2 253	47 931	2 765
Montant des remboursements	7 827	2 062	59 847	1 524	28 973	941	15 657	0
Nombre d'agents concernés	3	4	7	4	12	2	9	0
Nombre d'arrêts maladie	8	4	11	8	15	2	15	0

Différents partenariats

Des services extérieurs apportent un soutien dans la gestion administrative, financière et logistique du Conservatoire :

- la Paierie départementale ;
- différents services du Conseil général : Direction de la Culture, Direction des Bâtiments, Service des Marchés, Service reprographie
- Centre départemental de gestion.

Le service reprographie du Conseil départemental a effectué différents travaux pour les manifestations du Conservatoire : affiches, flyers et billetterie de spectacles. Ce soutien logistique contribue à l'amélioration de la communication du Conservatoire.



II – La Communication

Un rédacteur à temps partiel (90 %) est chargé du travail de communication aussi bien interne qu'externe du Conservatoire en relation avec le directeur pédagogique et artistique adjoint.

Il réalise la conception, l'impression et la diffusion des affiches ainsi que tous les supports d'information relatifs aux « grandes » manifestations et à certaines auditions importantes. Il assure la mise à jour du site internet du conservatoire. Il gère la parution de l'agenda des manifestations, de la diffusion artistique, des master-classes et la galerie de photos des différents événements.

Il assure la gestion des programmes de répétitions et de représentations en lien avec l'équipe pédagogique.

Son rôle s'étend à la coordination de la communication vers la presse, donc à la gestion des communiqués et points presse sur les deux antennes et du suivi des publications (souscriptions d'abonnements et constitution d'une revue de presse).

Les concerts

Les droits d'entrée à deux euros, pour les représentations de la « Belle-Hélène », ont été validés en comité syndical du 18 décembre 2014.

Les élèves du conservatoire et les enfants de moins de douze ans bénéficient de la gratuité.

La billetterie du Conservatoire a été réalisée par le service Communication du Conseil départemental à titre gracieux.

Les auditions et les spectacles en accès libre

La gestion des auditions internes a été réalisée par les agents d'accueil pour la salle Mozart, l'Ermitage et la médiathèque à Digne-les-Bains, pour les salles internes et le nouvel auditorium mis en service en début d'année 2015 à Manosque.

La chapelle des Observantins, transformée en auditorium, a considérablement simplifié l'organisation des auditions puisqu'il jouxte l'établissement et évite ainsi un déménagement trop important et fastidieux de matériel.

Pour l'année 2014–2015, **36** manifestations ou spectacles se sont déroulées hors du conservatoire permettant à **1 510** élèves de se produire en public. Parallèlement, **68** auditions se sont déroulées sur les deux principaux pôles, permettant aussi à plus de **929** élèves d'exposer leur travail. Onze masters classes ou stages ont eu lieu en marge de la préparation de concerts en partenariat avec des structures du département, permettant aux élèves de côtoyer des artistes reconnus.

Graphique de répartition des auditions et spectacles par sites

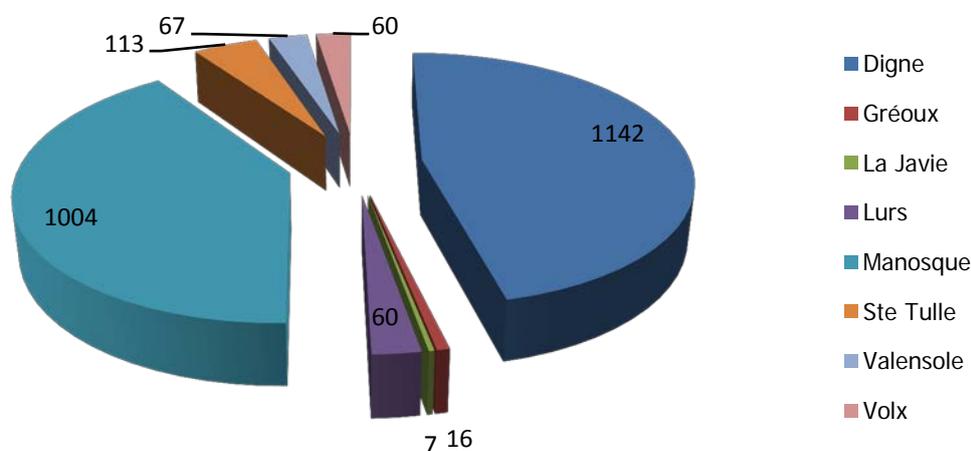


Tableau des principales auditions, stages et master classes.

Programmation artistique (Spectacles)2014-2015

Dates	Titre	Lieu	Professeur porteur du projet	Public	Ppts	Partenariat
14/9/14	TOVAE	Digne	Maya Mihneva	550	70	Régie culturelle Régionale
20/9/15	Prix St Pancrace	Digne	Cécile	35	6	
11/10/14	Stage Danse/chant trad	Digne	Maya Mihneva	—	57	
12/10/14	Stage Danse/chant trad	Manosque	Maya Mihneva	—	43	
15/11/14	Coménius	Digne	B. Paillard/A. Soler/C. Leloil	90	7	Borrely, Italie, Espagne et Turquie
15/11/14	Stage Musique Trad	Digne	Patrice Gabet	—	25	
16/11/14	Stage Musique Trad	Manosque	Patrice Gabet	—	25	
5/12/14	Concert guitare	Volx	Boris Paul /Cécile Léduduy	67	33	
6/12/14	Master class J.Baudry/concert	Digne	Benoit	144	19	CCRC
17/12/14	Inauguration Village de Noël	Digne	Benoit Paillard	107	17	VDD
20/12/14	Marché de Noël	Digne	Cordelus/M.Descamps/B.Verdier	158	9	VDD
7/1/15	Ensemble à Vents	Volx	Boris Paul	78	27	
12/1/15	Vœux du Maire	Manosque	Boris Paul	690	23	DLVA
24/1/15	Rencontre départ Cordes	Valensole	E.Doucet/O.Leboucq/G.Nikoyan/ Y.Saretto/P.Marcel	153	67	réseau
30/1/15	"Jaures" Grandes-bouches	Digne	A.Flaven/M.Agate	220	15	CCRC
31/1/15	Jaurès	Digne	M.Agate/A.Flaven	188	16	CCRC
31/1/15	Belle-Hélène	Sainte-Tulle	M.Descamps/B.Paul/I.Malahieude	126	70	
3/2/15	Renc. cinéma-centenaire 14-18	Digne	M.Bourgois/Valérie Faroult	86	7	
13/2/15	Concert Guitare	Ste Tulle	B.Paul/C.LeDuy	76	43	
15/2/15	Belle-Hélène	Digne	M.Descamps/B.Paul/I.Malahieude	532	118	
15/3/15	Belle-Hélène	Manosque	M.Descamps/B.Paul/I.Malahieude	673	118	
21/3/15	MC Leila McCalla/concert	Digne	Benoit Paillard	241	16	CCRC
28/3/15	MC Antoine Hervé/concert	Digne	B. Paillard/C.Leloil	188	13	CCRC
10/4/15	Week En Musical	Manosque	Trio Casadesus-Enhco/V.Kaepelin	487	8	
11/4/15	Week End Musical	Manosque	Concierto Flamenco	1370	—	A l'Affiche/APEC
12/4/15	Week End Musical	Manosque	C.Leduy/E.Doucet	687	60	
15/4/15	Rencontres cinéma (orchestre)	Digne	B.Verdier/Guegham Nikoyan/C.Mariotti/E.Doucet/M.Dore	110	16	CCRC
18/4/15	Bal Trad Arménie	Digne	P.Gabet/M.Mihneva/A.flaven/P.Roux G.Vitureau/C.Thibaud/P.Franceschi M.Agate/I.Malahieude	779	61	
9/5/15	Stage 14-18 Musique Syncopée	Forcalquier	B.Paillard/C.Leloil	—	21	
23/5/15	Stage de D.Contemporaine	Digne	I.Teste/M.Mihneva	—	52	C.Godefroid
30/5/15	Concert Guitares ND Angès	Lurs	C.LeDuy/N.Campos	125	60	
3/6/15	Concert CHAM	Manosque	I.Malahieude/P.Franceschi	73	24	Collèges/Lycée/JLB
4/6/15	Spectacle CHAM/Crd	Manosque	I.Malahieude/P.Franceschi/ K.Faranda/A.Molinier	511	154	Collèges/Lycée/Flamenco
6/6/15	Le conservatoire hors les murs	Digne	A.Soler	105	8	CCRC
12/6/15	Musique Syncopée	Gréoux	B.Paillard/C.Leloil	68	16	OT Gréoux /CRD Aix
13/6/15	Spectacle Espagne	Manosque	C.Leduy/K.Faranda/A.Molinier/ M.Mihneva	526	186	
TOTAL				9243	1510	

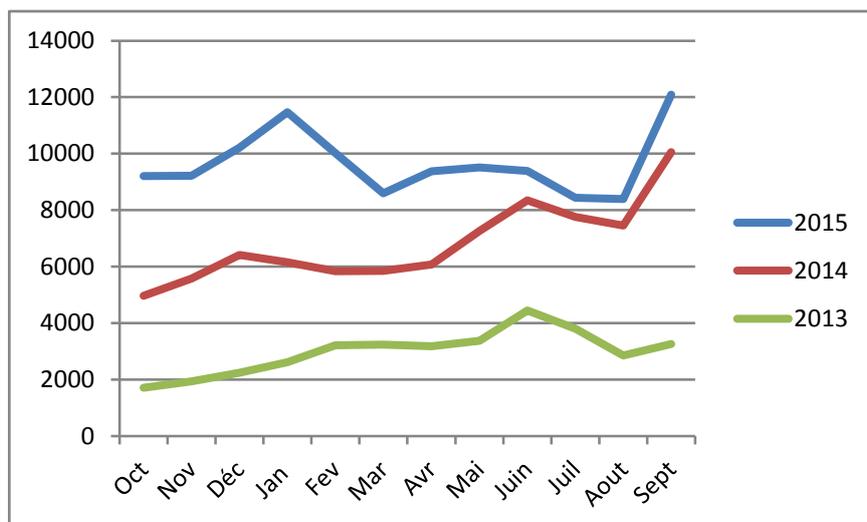
Le site internet

Le site internet a été élaboré en concertation avec l'équipe pédagogique. Sa fréquentation, en hausse depuis l'ouverture au public le 15 avril 2012 prouve son efficacité et la nécessité de sa création.

C'est une vitrine de l'activité pédagogique et de diffusion du CRD. On y trouve l'ensemble des textes de références, des modalités d'accès, des enseignements, disciplines mais aussi les agendas de stages et manifestations. Il est relié à l'ensemble des partenaires institutionnels.

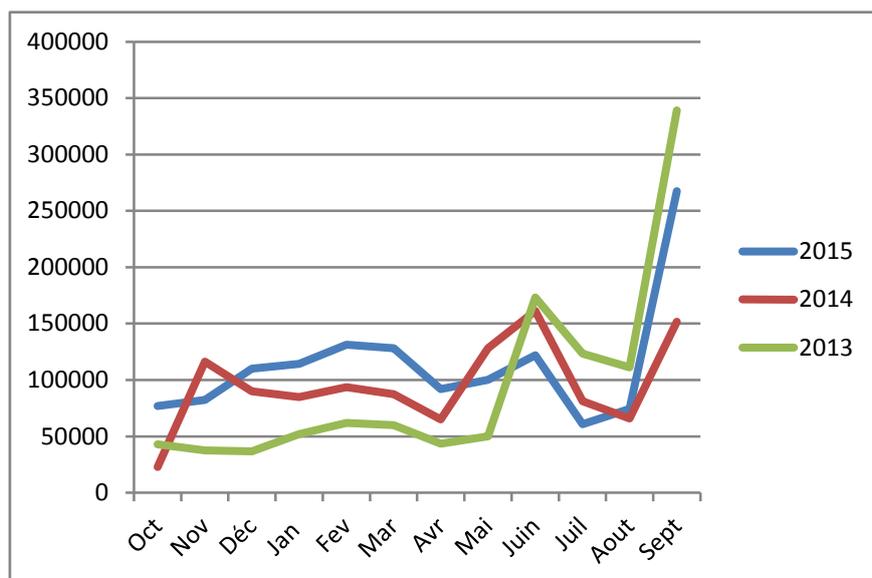
C'est enfin un outil statistique et d'archivage de toutes les activités en vue des bilans et de l'évaluation du dispositif à court et moyen terme. Un rafraîchissement du site est en cours et le suivi de sa mise à jour est effectué de manière plus fréquente que par le passé. Il doit notamment permettre au public d'accéder à son utilisation depuis les tablettes et autres smartphones plus aisément. Il est relié au logiciel de gestion des élèves, qui permet aux usagers du conservatoire d'avoir un accès à leurs informations personnelles, à leur scolarité ou à celle de leurs enfants.

Evolution du nombre de visites



Le nombre de visites a décuplé depuis la mise en service du site. Un pic important se dessine en septembre et en juin, en période d'inscriptions, mais aussi en début d'année civile. En 2015 on note une forte augmentation du nombre de visites en début d'année.

Evolution nombre de « Hits »



*Les **Hits** sont le nombre de clics (agenda, arborescence...) sur le site, on s'aperçoit aussi que le nombre de **Fichiers** téléchargés (photos et fiches de renseignements...) est en nette progression (X10 depuis octobre 2012).*

Réalisations graphiques

Pour cette année 2014-2015, 13 manifestations plus importantes ont nécessité la conception d'affiches plus particulières, ainsi que des flyers de diffusion. Ces impressions ont été réalisées en interne, seules 3 affiches grand format (A0) ont été commandées auprès d'un imprimeur, notamment pour les spectacles « Belle-Hélène ». La Ville de Digne-les-Bains a gracieusement pris en charge l'impression et l'affichage sur la ville.

Le conservatoire a été sollicité pour participer musicalement aux vœux du maire de Manosque. 24 élèves sous la direction de Boris Paul ont assuré avec brio la prestation. Les élèves de l'atelier jazz et leur professeur ont également clôturé les vœux du Maire de Digne-les-Bains

La plaquette d'accueil du conservatoire a été réactualisée, et imprimée gracieusement par le Conseil Départemental.

Perspectives

Le poste de la communication est occupé par un rédacteur dont la tâche, concentrée sur Manosque, s'étend aux deux antennes et à l'extérieur du conservatoire. Il est supervisé et relayé par le directeur pédagogique et artistique adjoint.

Les principales fonctions du poste sont les suivantes : Réalisation et suivi de l'impression des tracts, affiches ainsi que de tous les documents d'information (saison artistique, plaquette du conservatoire,...).

Diffusion des supports de communication (tracts, affiches,...) en fonction des projets artistiques ou des actions du conservatoire.

Le suivi complet de la diffusion des moyens de communication (affiches aux partenaires, campagne d'affichage, rendez-vous de presse etc...)

Suivi des relations avec la presse écrite et radio.

Cette tâche indispensable au bon fonctionnement de l'établissement nécessiterait une personne à plein temps. Malgré cela les progrès réalisés cette année s'évaluent dans la presse et les médias en termes d'amélioration de l'image du conservatoire, levier important du redressement de la structure.

III – La parthèque

La parthèque a été mise en place en 2003. Elle est gérée et animée par un adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet, agent qualifié pour assurer ses fonctions. Bien que la parthèque soit un élément pédagogique essentiel pour la vie du Conservatoire, elle revêt une fonction administrative indispensable en matière de suivi, de contrôle et de gestion.

Les missions s'articulent autour de quatre fonctions :

Gestion de la parthèque

Les partitions, livres, CD et autres matériels pédagogiques ont été recensés, triés, classés et enfin répertoriés dans le logiciel « Rhapsodie » avec un numéro d'inventaire. Un règlement intérieur a été réalisé par la parthécaire et accepté en Comité syndical.

1. Tenue du fichier des ouvrages : 4 727 ouvrages en stock sans compter les dons qui ne sont pas encore dans le fichier. De 2010 à 2014, les dons enregistrés représentent une valeur de 1 634,93 € de dons.

2. Gestion des prêts et des retours : 964 prêts pour les deux antennes et 72 prêts aux écoles associées (7 professeurs).

3. Entretien général des documents : aux fins d'archivage, les partitions anciennes sont photocopiées, enregistrées sur CD et sauvegardées sur ordinateur. Compte-tenu qu'elles ne sont plus éditées, les timbres SEAM ne sont pas nécessaires. Pour l'année 2014, le montant réglé à la Société des Editeurs et Auteurs de Musique s'est élevé à 2 841 € (compte 637).

4. Timbres SEAM utilisés : sur 6 405 timbres, 2 020 ont été utilisés. On a enregistré moins de distributions de timbres grâce aux prêts de la parthèque. Les 2 020 timbres ont surtout servi à pouvoir écrire les doigts, coups d'archets et autres indications utiles aux élèves pour éviter d'écrire sur les originaux.

Accompagnement pédagogique des élèves

La parthécaire accueille les élèves et, si nécessaire, les accompagne dans leurs travaux de recherche. 490 visites sur l'antenne de Manosque dont environ 50 % sont effectuées chaque semaine.

Gestion du parc instrumental

Pour toute demande d'achat, le personnel concerné (enseignant, direction) établit une demande écrite, datée et signée au service documentation. La parthécaire effectue alors les demandes, réceptionne et vérifie les devis, les factures et le matériel. Pour l'enregistrement, elle procède aux opérations de gestion avant toute mise à disposition au public. 261 instruments sont enregistrés dans le parc sans compter le détail des petits matériels et accessoires pour les classes d'éveil (exemple pied de guitare, porte saxo, archet de contrebasse...).

La parthécaire est chargée de la gestion des prêts et des retours, du suivi de l'entretien des instruments dit d'ensemble (prêt ponctuel selon projet), de la tenue du registre des accords de pianos : 56 accords en 2014/2015. .

Les Associations des Parents d'Elèves du Conservatoire ont pour mission la mise à disposition d'instruments sur des durées plus longues, en général une année.

Le Conservatoire met également des instruments à disposition pour des durées plus courtes.

Pour 2014/2015, la parthèque a géré 298 prêts.

Pour le parcours coordonné, des instruments sont prêtés à chacun des élèves sur une durée de deux mois puisque l'objectif du parcours est la découverte pendant une année des différentes pratiques instrumentales. Des instruments peuvent également être mis à disposition pour un projet pédagogique sur un laps de temps de 2 à 4 mois.

La durée de vie d'un instrument peut être très longue. Le parc enregistre des instruments de 1995. La durée de vie d'un instrument dépend de sa qualité, des réparations, du temps d'utilisation, de la régularité des révisions et entretiens, de l'usure normale et enfin du genre d'instrument. Par exemple, un hautbois vieillit alors qu'un violon se bonifie avec le temps et changer des cordes coûte beaucoup moins cher qu'un « re-tamponnage ».

Tous les instruments sont marqués par pyrolyse du nom de l'établissement et de son numéro d'inventaire. Ils sont aussi photographiés et la photo saisie sur RHAPSODIE.

Gestion administrative des examens

Missions : suivi administratif des membres du jury, tenue des listes d'élèves, gestion du calendrier, tenue des procès-verbaux.

Tous les procès-verbaux d'examens sont scannés et sauvegardés sur CD. Ils sont aussi sauvegardés sur le site du CRD04 pour consultations.

EXAMENS DIPLOMES	2010/2011		2011/2012		2012/2013		2013/2014		201/2015	
	Obtenus	Présents								
Cycle 1	84	104	74	89	87	107	129	149	93	101
Cycle 2	27	34	26	29	26	28	20	26	29	32
Certificat d'étude musicale	10	11	13	15	12	13	7	8	10	10
Certificat d'étude chorégraphique										
Fin d'études										
Entrée en cycle spécialisé	5	5	2	2	3	4	0	0	0	0
Cycle spécialisé	7	11	15	18	8	8	3	4	1	3
Culture analyse										
TOTAL	133	165	130	153	136	160	159	187	133	146



IV – L'accueil

Antenne de Manosque

L'accueil est assuré par deux agents :

- un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet qui assume la fonction de régisseur de recettes ;
- un adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (30 heures).

Antenne de Digne-les-Bains

L'accueil est assuré par deux agents :

- un adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet qui assume la fonction de régisseur de recettes ;
- un adjoint administratif de 2^{ème} classe à 28 heures.

Les agents d'accueil sont chargés de :

- l'accueil physique et téléphonique
- l'information des élèves, des parents, des enseignants
- l'inscription des élèves
- l'encaissement des droits d'inscription
- la gestion et le suivi administratifs des bulletins de notes
- l'information auprès des élèves et des parents en cas d'absence des enseignants

Les plages horaires d'ouverture des deux antennes ont été étendues jusqu'à 22 heures pour certains cours. L'antenne de Digne-les-Bains est ouverte le samedi matin et celle de Manosque toute la journée.

Logiciel RHASPODIE

Le logiciel Rhapsodie a été installé en mai 2011. Auparavant le Conservatoire utilisait Musicole, moins performant.

Rhapsodie permet une gestion totale des données concernant les élèves, de la préinscription, de l'inscription, du dossier individuel et familial, des enseignements dont ils bénéficient, de l'édition d'un bulletin scolaire, de la gestion des absences etc. Il permet également de gérer les plannings des professeurs, leur temps de travail et leurs absences.

En outre, au niveau de la régie de recettes, une quittance est délivrée à chaque encaissement et un livre comptable peut être édité à tout moment de l'année. Les appels et rappels de cotisation sont extraits du logiciel.

La comptabilité sur Rhapsodie a été validée par la paierie départementale et a permis l'abandon du quittancier délivré par le Trésor Public. Enfin le logiciel permet la gestion des statistiques demandées au sein même du conservatoire et pour les organismes nationaux.

Le travail de saisie s'est poursuivi par le scan des photos d'identité des élèves, la reprise de l'antériorité des cursus et examens. L'ensemble des auditions et spectacles auxquels ont participé les élèves a été saisi. Les morceaux interprétés par les élèves ont également été enregistrés sur le logiciel.

RHAPSODIE permet également l'envoi de SMS, de courriers électroniques, le publipostage générant un gain de temps pour les agents d'accueil.

Le logiciel intègre la gestion du parc instrumental, le fonds documentaire, les auditions. En conséquence, il est accessible à d'autres services – parthèque et communication.

Les problèmes liés à l'utilisation par plusieurs agents en simultané ont été réglés. Aussi pour mieux sécuriser le fonctionnement du logiciel, notamment en matière de régie, la gestion des autorisations d'accès et une définition des profils utilisateurs ont été définis par la Direction. A la demande de la société RDL, conceptrice du logiciel, un référent rhapsodie a été nommé pour un an. Il est responsable de l'ensemble des opérations de maintenance, de gestion de profils et de sécurité nécessaire au bon fonctionnement de l'équipement.

V – La régie du parc matériel

Un adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps complet assume la gestion du parc matériel du Conservatoire. Le matériel de diffusion est stocké dans un local à Malijai dont il a la responsabilité. Il assure la mise en place des instruments et du matériel lors des auditions et des spectacles du Conservatoire.

Il assure le transport des instruments, lorsque les artisans sont situés sur la région PACA, achetés ou en réparation.

Le Conseil départemental met à la disposition du Conservatoire un véhicule ainsi qu'un local de stockage du matériel.

Le régisseur coordonne avec les techniciens du Département, les travaux réalisés dans les bâtiments.

Les bâtiments du Conservatoire

Les propriétaires des bâtiments hébergeant les activités du Conservatoire sont les communes de DIGNE-LES-BAINS et MANOSQUE. Par conventions entre les communes propriétaires, le Conseil général et le Syndicat Mixte du Conservatoire en date de 1991 et 1992, le Département avait la charge de la réalisation des travaux.

Le Conseil départemental souhaite ne pas renouveler les conventions d'entretien. En 2014, la convention avec Durance Luberon Verdon agglomération n'a pas été renouvelée.

DIGNE LES BAINS	2010	2011	2012	2013	2014	Montant sur 5 ans
Investissement		8 511,97	53 894,72	61 542,55	20 000,00	
Fonctionnement	6 585,66	10 642,36	11 676,27	7 330,43	0,00	
Totaux	6 585,66	19 154,33	65 570,99	68 872,98	20 000,00	180 183,96
MANOSQUE						
Investissement	956,8	53 190,38	8 612,97	5 662,35	0,00	
Fonctionnement				5 202,66	0,00	
				10 865,01	0,00	
Totaux	956,8	53 190,38	8 612,97	21 730,02	0,00	84 490,17
						264 674,13

Les annexes

Annexe 1 : Fugues et auditions internes 2014-2015

DISCIPLINE	PROFESSEUR	DATE	SALLE	VILLE	NB. ELEVES
Piano	M. Bourgois/R. Moullé	16/10/2014	Mozart	Digne	15
Piano	M. Bourgois	17/10/2014	Mozart	Digne	11
Piano	M. Bourgois/R. Moullé	17/11/2014	Mozart	Digne	18
Chant lyrique	M. Descamps	26/11/2014	Ermitage	Digne	5
Orchestre à Vent	G. Azam	03/12/2014	Ermitage	Digne	7
Guitare + Piano Jazz	C. Leduy/B. Paillard	09/12/2014	Ermitage	Digne	20
Musique de chambre	B. Verdier	15/12/2014	Mozart	Digne	6
Guitare	C. Leduy	16/12/2015	Mozart	Digne	7
Violoncelle	P. Marcel	17/12/2014	Mozart	Digne	12
Piano/Violon	M. Bourgois/G. Nikoyan	19/12/2014	Ermitage	Digne	7
Orchestre/Ch Lyrique	B. Verdier/M. Descamps	20/12/2014	Médiathèque	Digne	22
Clarinette	V. Faroult	12/01/2015	Mozart	Digne	7
Violon	M. Descamps	28/01/2015	Mozart	Digne	6
Clavecin/Flûte à Bec	V. Kaepelin/C. Thibaud	09/02/2015	Salle 104	Manosque	23
Classe de Jazz	C. Leloil/B. Paillard	11/02/2015	Médiathèque	Digne	9
Théâtre	M. Bourgois/R. Moullé/G. Nikoyan	13/02/2015	Annexe	Digne	16
Belle Hélène	V. Kaepelin/C. Thibaud/B. Paillard	15/02/2015	Palais des congrès	Digne	7
Violoncelle	P. Marcel	16/02/2015	Salle 307	Manosque	9
Violoncelle	M. Bourgois/R. Moullé/G. Nikoyan	17/02/2015	Ermitage	Digne	5
Guitare	G. Nikoyan	18/02/2015	Ermitage	Digne	19
Violon - Piano	M. Mihneva/P. Gabet/M. Agate/V. Faroult	19/02/2015	Mozart	Digne	18
Danse Jazz	A. Molinier	10/03/2015	Auditorium	Manosque	90
Clarinette	A. Flaven/ P. Roux/G. Vitureau /C. Thibaud	14/03/2015	Médiathèque	Digne	6
Piano	V. Kaepelin/C. Thibaud/B. Paillard	18/03/2015	Ermitage	Digne	6
Violon /Cello	O. Leboucq/P. Marcel	24/03/2015	Auditorium	Manosque	11
Clarinette	C. Leduy	24/03/2015	Mozart	Digne	5
Guitares Cycle III	C. Leduy/B. Paul	27/03/2015	Auditorium	Manosque	4
Chant lyrique	M. Descamps	01/04/2015	Mozart	Digne	11
Violoncelle	G. Vitureau	03/04/2015	Ermitage	Digne	5
Chorales	I. Malahieude/P. Franceschi	07/04/2015	Auditorium	Manosque	28
Les oies sauvages (conte)	M. Bourgois/R. Moullé/G. Nikoyan	07/04/2015	Ermitage	Digne	20
Folies	V. Faroult	08/04/2015	Mozart	Digne	7
Orchestre à Vent	E. Doucet	09/04/2015	Auditorium	Manosque	38
Les oies sauvages (conte)	M. Bourgois/R. Moullé/G. Nikoyan	11/04/2015	Médiathèque	Digne	19
Chant lyrique	M. Descamps/Keiko/Romain	15/04/2015	Auditorium	Manosque	11

TABLEAU 1 : FUGUES ET AUDITIONS INTERNES

DISCIPLINE	PROFESSEUR	DATE	SALLE	VILLE	NB. ELEVES
Violon	C. Leduy	17/04/2015	Mozart	Digne	6
Arménie	M. Bourgois/B. Verdier/G. Nikoyan	18/04/2015	Palais des congrès	Digne	61
Folies	Folies	18/04/2015	Mozart	Digne	7
Guitare	B. Verdier	18/04/2015	Ermitage	Digne	26
Chant lyrique	M. Bourgois/R. Moullé	22/04/2015	Mozart	Digne	6
Piano	Ph. Reymond	22/04/2015	Auditorium	Manosque	10
Trombone	M. Dorel	24/04/2015	Auditorium	Manosque	4
Chorales	I.Malahieude/P.Franceschi	12/05/2015	Auditorium	Manosque	15
Chant lyrique	M.Descamps/Keiko/Romain	13/05/2015	Auditorium	Manosque	11
Flûte Traversière	G.Vitureau	16/05/2015	Médiathèque	Digne	27
Jazz Vocal	C.Ollivier	16/05/2015	Auditorium	Manosque	9
Flûte traversière	P. Maurice	16/05/2015	Médiathèque	Digne	27
Chant lyrique	B. Verdier	20/05/2016	Mozart	Digne	7
Flûte Traversière	C.Bertrand	23/05/2015	Auditorium	Manosque	23
Clarinette	V. Faroult	23/05/2015	Sous Sol	Digne	4
Chant lyrique	M.Descamps/Keiko K./R.Moullé	27/05/2015	Auditorium	Manosque	10
Trompette Trombone	G. Azam/M.Dorel	27/05/2015	Ermitage	Digne	11
Chant lyrique	M.Descamps/Keiko K./R.Moullé	30/05/2015	Auditorium	Manosque	12
Guitare	C.Léduy	01/06/2015	Médiathèque	Digne	11
Mus de chambre et piano	B.Verdier/M.Bourgois	03/06/2015	Ermitage	Digne	11
Violon	G. Nikoyan	03/06/2015	Mozart	Digne	3
Cello	P.Marcel	09/06/2015	Auditorium	Manosque	12
Portes ouvertes	Tous	10/06/2015	Cons./Rues/Média th.	Digne	—
Chant jazz	C. Ollivier	13/06/2015	Mozart	Digne	10
Projection concert Cham	I.Malahieude/Ph. Franceschi	15/06/2015	Auditorium	Manosque	12
Portes ouvertes	Tous	17/06/2015	Parvis/Auditorium ...	Manosque	—
Orchestre Cordes Mus de chambre	B.Verdier	17/06/2015	Médiathèque	Digne	8
Clavecin	V. Kaepelin	22/06/2015	Auditorium	Manosque	4
Piano	M. Bourgois/R. Moullé/G. Nikoyan	23/06/2015	Mozart	Digne	23
Clavecin	V. Kaepelin	23/06/2015	Auditorium	Manosque	4
Clarinette/Accordéon/Trad.	V. Faroult/C. Negro/S. Bourelly	24/06/2015	Auditorium	Manosque	9
Théâtre	Ph.Maurice	26/06/2015	Annexe	Digne	18
Théâtre	Ph.Maurice	30/06/2015	Auditorium	Manosque	14
Mus de chambre	B.Verdier	03/07/2015	La Javie	La Javie	4
TOTAL					929

Annexe 2 - Délibérations 2014

Comité	Numéro	Intitulé
13 février 2014	C-2014-01 (13/12/2014)	Débat d'orientation budgétaire 2014
	D-2014-01 (13/02/2014)	Approbation du compte administratif 2013
	D-2014-02 (13/02/2014)	Report du résultat de clôture 2013
	D-2014-03 (13/02/2014)	Budget primitif 2014
	D-2014-04 (13/02/2014)	Modification du tableau des cadres d'emplois
	D-2014-05 (13/02/2014)	Résorption de l'emploi précaire
	D-2014-06 (13/02/2014)	Droits d'inscription pour la rentrée scolaire 2014/2015
	D-2014-07 (13/02/2014)	Animation scolaire et Service d'artiste
	D-2014-08 (13/02/2014)	Régime indemnitaire
	D-2014-09 (13/02/2014)	Convention de mise à disposition d'un agent du conservatoire auprès du conseil général du 04
18 juin 2014	D-2014-10 (18/06/2014)	Designation des Vice-Présidents du Syndicat mixte
	D-2014-11 (18/06/2014)	Elections professionnelles du 04/12/14- Création d'un comité technique et détermination du nombre de représentants titulaires
	D-2014-12 (18/06/2014)	Création d'un comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail et détermination du nombre de représentants titulaires
	D-2014-13 (18/06/2014)	Dossier de demande de subvention auprès de la DRAC au titre de l'action éducative en milieu scolaire
	D-2014-14 (18/06/2014)	Modification du tableau des cadres d'emplois
	D-2014-15 (18/06/2014)	Annulation de poursuites de paiement d'une cotisation 2008/2009
	D-2014-16 (18/06/2014)	Réforme des rythmes scolaires
	D-2014-17 (18/06/2014)	Programmation artistique 2014-2015
	D-2014-18 (18/06/2014)	Prise en charge des droits d'inscription auprès du Conservatoire d'Aix en Pce
25 septembre 2014	D-2014-19 (25/09/2014)	Décision modificative n°1
	D-2014-20 (25/09/2014)	Modification du tableau des cadres d'emplois
	D-2014-21 (25/09/2014)	Indemnité de conseil allouée au comptable
	D-2014-22 (25/09/2014)	Recrutement dans le cadre d'un CUI-CAE
	D-2014-23 (25/09/2014)	Retard de la rentrée des élèves de Manosque
18 décembre 2014	D-2014-25 (18/12/2014)	Adaptation du tableau des cadres d'emplois
	D-2014-26 (18/12/2014)	Demande de subvention auprès de la DRAC au titre du fonctionnement 2015
	D-2014-27 (18/12/2014)	Demande de subvention auprès de la DRAC soutien au parcours artistique 2014/2015
	D-2014-28 (18/12/2014)	Opérations administratives et comptables suite à un sinistre
	D-2014-29 (18/12/2014)	Billetterie payante pour le spectacle "Belle Hélène" d'Offenbach
	D-2014-30 (18/12/2014)	Adaptation du régime indemnitaire
	D-2014-31 (18/12/2014)	Cession d'une clarinette basse
	D-2014-32 (18/12/2014)	Projet d'établissement 2014-2016

TABEAU 2 : DELIBERATIONS 2014

- Annexe 3 -

TABLEAU DES CADRES D'EMPLOIS au 18/12/2014		
Directeur général des services de 40000 à 80000 ahb		
1	Poste pourvu	35h
Directeur d'Etablissement d'enseignement artistique 2ème catégorie		
1	Poste pourvu	35h
Professeur d'Enseignement Artistique Hors classe		
1	Poste pourvu	16h
Professeur d'Enseignement Artistique CI Normale		
13	Poste pourvu	16h
1	Poste pourvu	8h
1	Poste pourvu	7h
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe		
15	Poste pourvu	20h
1	Poste pourvu jusqu'au 31/08/14	18h
1	Poste pourvu	16h30
1	Poste pourvu jusqu'au 31/08/14	16h
2	poste pouvu	15h
1	Poste pourvu	12h30
1	Poste pourvu non pourvu depuis 01/04/14	11h
1	Poste pourvu	10h
1	Poste pourvu	6h
1	Poste pourvu	5h
1	Poste pourvu	4h
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème classe		
3	Postes pourvus	20h
1	Poste pourvu	16h
Adjoint d'animation 1ère classe		
1	Poste pourvu	35h
Rédacteur		
3	Postes pourvus	35 h
Adjoint Administratif 1ère classe		
3	Postes pourvus	35h
Adjoint Administratif 2ème classe		
1	Poste pourvu	32.31h
1	Poste pourvu	32h
2	Postes pourvus	28h
Adjoint des services technique 2ème classe		
1	Poste pourvu	28h
1	Poste pourvu	20h

La revue de presse

Digne-les-Bains

Triomphe de La belle Hélène

Le conservatoire départemental en a donné une superbe version au palais

Le public qui se pressait nombreux à la représentation de la Belle Hélène...



Un Pasch (dans l'opéra), avec Oriane...

« Oriane se jeta à genoux devant l'homme... »

« Les jeunes talents... »

« Les choristes... »

Figure 2 : 2015_HPI_Site_19 Mars

La Belle Hélène à Jean le Bleu : une magnifique réalisation du Conservatoire de Digne-Manosque

14/14 - 19 mars 2015



Le Conservatoire à rayonnement départemental a présenté le dimanche 15 mars la dernière représentation de La Belle Hélène à Manosque.

Dimanche 15 mars, c'est devant une salle comble que fut donnée au théâtre Jean le Bleu de Manosque la dernière représentation de l'opéra bouffe d'Offenbach...



De notre correspondant Daniel JOURDANET

Manosque. Salle comble au théâtre Jean le Bleu pour la dernière représentation par le Conservatoire de l'Opéra Bouffe d'Offenbach.

Une « Belle Hélène » savoureuse

« C'est devant une salle comble que fut donnée au théâtre Jean le Bleu la dernière représentation de l'opéra bouffe d'Offenbach... »



« La Belle Hélène » présentée par le Conservatoire départemental... »

« Rallentir et dynamiser... »

« Et voilà que de 18 chanteurs... »

Website screenshot for 'La Belle Hélène au Palais des Congrès' with navigation menu and social media links.

29 LeMAG Haute-Provence Sortir Découvrir Détente

La Belle Hélène à Jean le Bleu à Manosque : Une magnifique réalisation du conservatoire de Digne-Manosque

« C'est devant une salle comble que fut donnée au théâtre Jean le Bleu la dernière représentation de l'opéra bouffe d'Offenbach... »



« Hélène était renouée et se baissait... »

Event poster for 'La Belle Hélène Digne-les-Bains 15 Mars 2015' with details about the performance and ticket information.

Fréquence mistral Digne – Lundi 13 avril 2015

L'Arménie chantée et dansée lors d'un concert à venir Digne

Lundi 13 Avril 2015 | Lu 70 fois



Cette année à Digne, c'est en Arménie que les musiques et danses traditionnelles nous emmènerons samedi. Les élèves du conservatoire des Alpes de haute Provence-Olivier Messiaen, ont préparé cette représentation avec les musiciens du groupe Sassoun, une référence en matière de musique Arménienne. Voilà pour la première partie de soirée. En seconde partie de soirée, c'est le groupe Sassoun seul qui continuera d'enchanter le public. Les spectacles de musiques, chants et danses traditionnelles du conservatoire s'étaient jusqu'à présent déroulés à la salle Osco Manosco à Manosque jusqu'à cette première à Digne au palais des congrès, ce samedi.

Assiette arménienne à réserver avant mercredi 15 avril !

Avec une entrée à 2 euros vous aurez même la possibilité de déguster une assiette arménienne avant le concert, grâce à la collaboration de l'association des parents et élèves du conservatoire de Digne-les-Bains. Mais pour mettre ses papilles à l'Arménie avant le concert, il faut impérativement réserver auprès du conservatoire au 04 92 31 52 36, avant ce mercredi 15 avril. Patrice Gabet, professeur de violon de musiques traditionnelles au conservatoire des Alpes de haute Provence, mais aussi membre de plusieurs groupes Aksak, mais aussi, Les Drailles, le trio Balkanology, ou le groupe Pansclinos répond aux questions d'Odile Frison sur cette soirée consacrée à la culture traditionnelle arménienne. Patrice Gabet.

SPECTACLE Toute l'âme de l'Arménie

Il a fallu déployer des gradins supplémentaires pour placer le millier de spectateurs venus assister au spectacle de musiques, danses et chants arméniens, samedi soir au palais des congrès, spectacle donné par le Conservatoire, ses élèves et professeurs, avec le concours du groupe Sassoun : pas moins de 200 éléments sur scène !

Patrice Gabet, violoniste, attirant l'attention du public en lançant que "c'est peut-être la dernière fois que nous proposons ce genre de spectacle en raison de la totale disparition des subventions de l'Etat aux établissements d'enseignement artistique..."

Ce qui ne laissa pas de marbre les spectateurs réagissant vivement par des cris et des sifflets de protestation. Mais la prestation formidable des acteurs de la soirée, et ce malgré le challenge pour des Européens de chanter, danser ou jouer de la musique orientale d'une grande richesse, qui souligne si bien l'âme du peuple arménien, a été la démonstration parfaite du savoir-faire et de l'excellence du niveau de "notre" Conservatoire : ne dit-on pas que "la musique adoucit les mœurs" ? N'est-ce pas vital de nos jours ?

En tout cas, le spectacle haut en couleurs et chargé d'émotion

a fait l'unanimité du public. "Cela a été un moment de bonheur et d'émotion. La danse a résonné sur le public, que nous nous sommes sentis très émus, en symbiose avec nous. Une véritable communion. Emotion qui a fait oublier le décor. Ça, c'est la marque des vrais spectacles. Avec nos moyens et notre énergie, nous sommes de retour pour un prochain spectacle au Palais des congrès le 5 décembre sur les "Musiques et danses de l'Autre", rassurait Maya Minheva, d'origine Bulgare, enseignante au Conservatoire, à la tête des Danses traditionnelles.

J. P.

MUSIQUE

Le jazz s'est invité à l'école de Gaubert

Le Conservatoire de musique départemental multiplie les animations à l'attention des écoles primaires en collaboration avec la Direction départementale de l'Éducation nationale.

Ainsi, à l'invitation de Sandrine Davy, directrice de l'école de Gaubert, le trio, composé de

Christophe Leloi, Alain Soler et Benoit Paillard, s'est produit devant les nombreux écoliers. Sur le thème du jazz, les brillants musiciens du Conservatoire de musique départemental ont joué plusieurs morceaux et raconté brièvement l'histoire du jazz.

G. P.



CHÂTEAU-ARNOUX - SAINT-AUBAN

● Les conservatoires évoluent en direction des musiques actuelles. C'est une belle expérience initiée par Alain Soler directeur de l'Atelier de musiques improvisées (AMI), musicien hors pair mais aussi enseignant aux conservatoires de Digne-les-Bains et Manosque. Elle entre dans le cadre d'un projet accepté par les deux directeurs Éric Doucet et Benoit Payard sur le thème des *Musiques actuelles*. Une première qui va déboucher sur un disque enregistré à Château-Arnoux dans le studio de l'AMI par les quarante élèves (vingt dans chacun des deux conservatoires cités plus haut) dont Lucie (notre photo) qui possède une voix prometteuse. Le répertoire choisi est la chanson pop anglaise mais aussi Stevie Wonder, Les Beatles, etc...



/PHOTO L.-G.R.

Haute-Provence Info

Digne-les-Bains : un concert de musiques actuelles qui soulève l'enthousiasme

Samеди 6 juin, les élèves du Conservatoire étaient sur scène au centre culturel René-Char.



En ce début juin, les manifestations se bousculent, le Palais des congrès de Digne-les-Bains avait fait le plein samedi pour le concert des Frères Delavega et s'il y avait moins de monde au centre René Char pour en prendre plein les oreilles lors du concert de Musiques Actuelles, c'était un public averti qui a fort apprécié les interprétations des musiciens.

Aux côtés d'Alain Soler professeur au conservatoire départemental Digne-Manosque, au piano ou à la guitare, on a pu (fort) apprécier le jeu de

nombre de ses élèves, Martin Gautschi à la batterie, celui des guitaristes virtuoses Ulrich Keller et Kévin Da Conceicao, des charmantes autant que talentueuses chanteuses Emma Villaret et Lucie Toureau aux voix charnelles autant que puissantes en solo ou en duo, très à l'aise dans l'interprétation des standards qui sont imprégnés dans nos mémoires.

Restait à l'harmonica, «le directeur honoraire» Yves Roux qui en trois années de pratique a acquis une superbe maîtrise de son instrument soutenant les autres solistes ou en solo. Yves Roux, une révélation !

Pendant plus d'une heure, avec plusieurs rappels, tous ont déclenché l'enthousiasme avec des morceaux des Beatles, de Stevie Wonder parmi lesquels, fredonnés par l'assistance, les inoubliables *Imagine*, *Let it be*, *Come together* et autre *The needle and the Damage Done*. Une soirée fort agréable et très appréciée comme on en redemande à une date où la concurrence sera moins grande !

Francis AUZET



A l'agenda

Gréoux-les-Bains 14-18, musiques syncopées

Manière de commémorer 14-18 et célébrer des thèmes devenus des standards des thèmes devenus des standards, un big-band de 17 musiciens se produit sur la scène du Centre de Congrès. Il est composé d'élèves des classes de jazz des Conservatoires "Olivier Messiaen" des Alpes-de-Haute-Provence et "Danus Milhaud" d'Aix-en-Provence. Le programme présenté est dirigé et dirigé par des artistes reconnus également intervenants dans les deux établissements : Jean-François Bonnel, saxophone, Christophe Leloi, trompette, Benoit Paillard, piano. Vendredi 12 juin à 20h30. Entrée : 5 euros.

HPI-5/6/2015

10

Vendredi 12 Juin 2015
www.laprovence.com

GRÉOUX-LES-BAINS

● De la musique syncopée pour commémorer la Grande Guerre.

En partenariat avec le conservatoire Darius Milhaud d'Aix-en-Provence, le conservatoire Olivier Messiaen des Alpes-de-Haute-Provence organise ce soir (à 20h30), au Centre de l'Étoile, une soirée jazz, avec une rencontre d'orchestres autour de la musique syncopée qui rassemble un big-band de 17 musiciens. Ce projet s'inscrit dans la commémoration de la Grande Guerre de 1914-1918.



→ Ce soir (à 20 h 30) à la salle Mistral du Centre de l'Étoile. Prix : 5 €. Contact : 04 9278 01 08. /P-FOTOS DR.

ACCORDEON - La Provence - M/06/2015
Les musiciens récompensés

Le concours Digne (Union française des musiciens laïques) pour l'éducation artistique, a récompensé les élèves du conservatoire de Digne par la remise de diplômes et de médailles. Les gagnants ont été récompensés pour leur maîtrise de l'accordéon, leur jeu et leur prestation scénique. Les gagnants ont été récompensés pour leur maîtrise de l'accordéon, leur jeu et leur prestation scénique.



Le chien de Cécilia Niégo a assisté avec plaisir au concert et à la remise de diplômes qui a suivi.

Debutant 1 : Lucile Cazals
 Préparatoire : Sacha Clavier
 Élémentaire 1 : Paul Cahale
 Il a été élu des médailles d'or, premiers de chaque catégorie, ce qui a permis à Cécilia Niégo de rejoindre à Sacha Clavier et le premier de la liste de Paris de la liste de l'enseignement à Paul Cahale.

AUJOURD'HUI
Le conservatoire ouvre ses portes

Le conservatoire départemental, antenne de Digne, ouvre ses portes aujourd'hui de 9 h à 20 heures. À cette occasion le public de tout âge, intéressé par la pratique d'une discipline artistique, théâtre, danse et/ou musique, aura la possibilité de prendre part au déroulement d'un cours « ouvert », d'une répétition ou d'un spectacle d'élèves.

Les salles de cours, la salle Mozart (salle des mariages de l'ancienne mairie), l'annexe du boulevard Saint-Jean Chrysostome mais aussi le parvis de la mairie, celui du conservatoire et les salles du centre ancien, accueillent des auditions d'élèves, des mini-concerts de musique baroque, classique, jazz, traditionnelle ou actuelle, au gré d'un programme bien rempli consultable sur le site internet www.crd04.fr ou directement sur la devanture du conservatoire.



Les visiteurs pourront essayer un instrument.

de la Provence M/06/2015
ZOOM SUR le conservatoire

Journée portes ouvertes. Le conservatoire départemental, antenne de Digne, fort de 410 élèves et 38 professeurs, a ouvert hier ses portes. L'occasion pour le public de tout âge, intéressé par la pratique d'une discipline artistique, théâtre, danse et/ou musique, de prendre part au déroulement d'un cours "ouvert", d'une répétition ou d'un spectacle d'élèves.

J.P.

Spectacle de fin d'année du Conservatoire autour de l'Espagne

Le Conservatoire à rayonnement départemental 04 propose son spectacle de fin d'année le samedi 13 juin à 20h30 au théâtre Jean le Bleu de Manosque. Les élèves danseurs et musiciens vous emporteront vers l'Espagne en cette fin d'année scolaire. Depuis de longs mois ils préparent leur représentation, apprennent le flamenco, le paso doble, les musiques espagnoles d'hier et d'aujourd'hui.

Entrée 2 euros, informations et réservations au 04 92 87 89 63.

MANOSQUE EN BREF
Spectacle de fin d'année du Conservatoire

Le Conservatoire à rayonnement départemental 04 proposait samedi son spectacle de fin d'année au théâtre Jean le Bleu de Manosque. Les élèves danseurs et musiciens ont proposé durant toute la soirée des musiques et des danses tournées vers l'Espagne. Flamenco, paso doble, ... et des musiques espagnoles étaient à l'honneur pour une belle soirée de fin d'année.

Toutes les photos sur le site www.hauteprovenanceinfo.com

HPT - 19/6/20

Le conservatoire a ouvert ses portes



Sur la place des Observantins, plusieurs démonstrations ont été appréciées du public. Appliqués et concentrés, les élèves du Conservatoire ont investi mercredi dernier différents lieux du centre-ville (auditorium, place des Observantins, place Marcel-Pagnol) afin de mettre en lumière une partie du travail effectué tout au long de l'année. De quoi donner des idées aux parents et aux enfants désireux de rejoindre les sections d'enseignements proposées.

musique, danse, théâtre - alors que le Conservatoire ouvre ses portes aux visiteurs avant quelques jours d'année à organisé le spectacle de fin d'année à Jean Le Bleu, l'équipe dirigeante et les enseignants se tournent désormais clairement vers la préparation de la rentrée de septembre.

C.K.

Le quartier des Observantins se dévoile et ouvre son chœur

La place et l'ancienne église renouvées ont été récemment inaugurées



La classe de chant lyrique du conservatoire du 04 et le chœur de Sainte-Tulle ont chanté lors de l'inauguration.

Et la lumière fut sur la place des Observantins. Il y a trois ans, ce quartier a été entièrement rénové. C'est à l'occasion de cette inauguration que la place et des rues des Payants, de la Fraternité et de la Réhabilitation de l'ancienne église du conservatoire ont été inaugurés. C'est donc en musique que la soirée s'est terminée. La chaleur estivale n'a pas dérangé les membres de la classe de chant lyrique du conservatoire de Haute-Provence et le chœur de Sainte-Tulle qui, en plein cagnard, ont interprété

"Il s'agissait de redonner une certaine uniformité à cette façade"

FRANCESCO FLAVIGNY

"Le projet portait sur la valorisation patrimoniale de façades et du chœur de l'ancienne église. Il fallait conserver le style. Nous

avons donc procédé au crébage des pierres appartenant et se situant à l'extérieur du chœur. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un bâtiment du XVI^e siècle qui a beaucoup souffert au fil du temps. Après la révolution, il avait été transformé en immeuble d'habitation. Ce n'est que depuis 1978 que l'église conserve sa vocation de lieu de culte et de musique. NDLR. On voit encore les personnalités autrichiennes des frères de cette période, certains ont conservé une certaine uniformité à cette façade".

Flavigny, maître d'œuvre de l'opération et ancien architecte en chef des monuments historiques.

En chiffres

- 830 000 de travaux
- 300 tonnes d'enrobé
- 200 regards
- 700 mètres linéaires de canalisation
- 700 m² de déblais et remblais
- 250 m³ de terre végétale
- 600 m² de dallage et briques
- 7 mois, la durée des travaux

Figure 8 : La Provence 7 juillet 2015



mais les accès aux personnes handicapées. Un ascenseur dessert les quatre niveaux à été mis en place durant les travaux. L'ensemble des travaux a été réalisé par une entreprise locale et performante dans le but d'améliorer la qualité de vie des riverains. Nous avons installé d'accès avec badge, limitant l'accès de voitures aux seuls véhicules à L.P.D pour plus d'économies d'énergie" souligne Jacques Buis, adjoint délégué à l'urbanisme et au centre-ville.

"Je réclame par la foule qui nard le bien vu, chanter. Bien le fait que 'Musique, folkie à ses traditions, toujours, elle de

